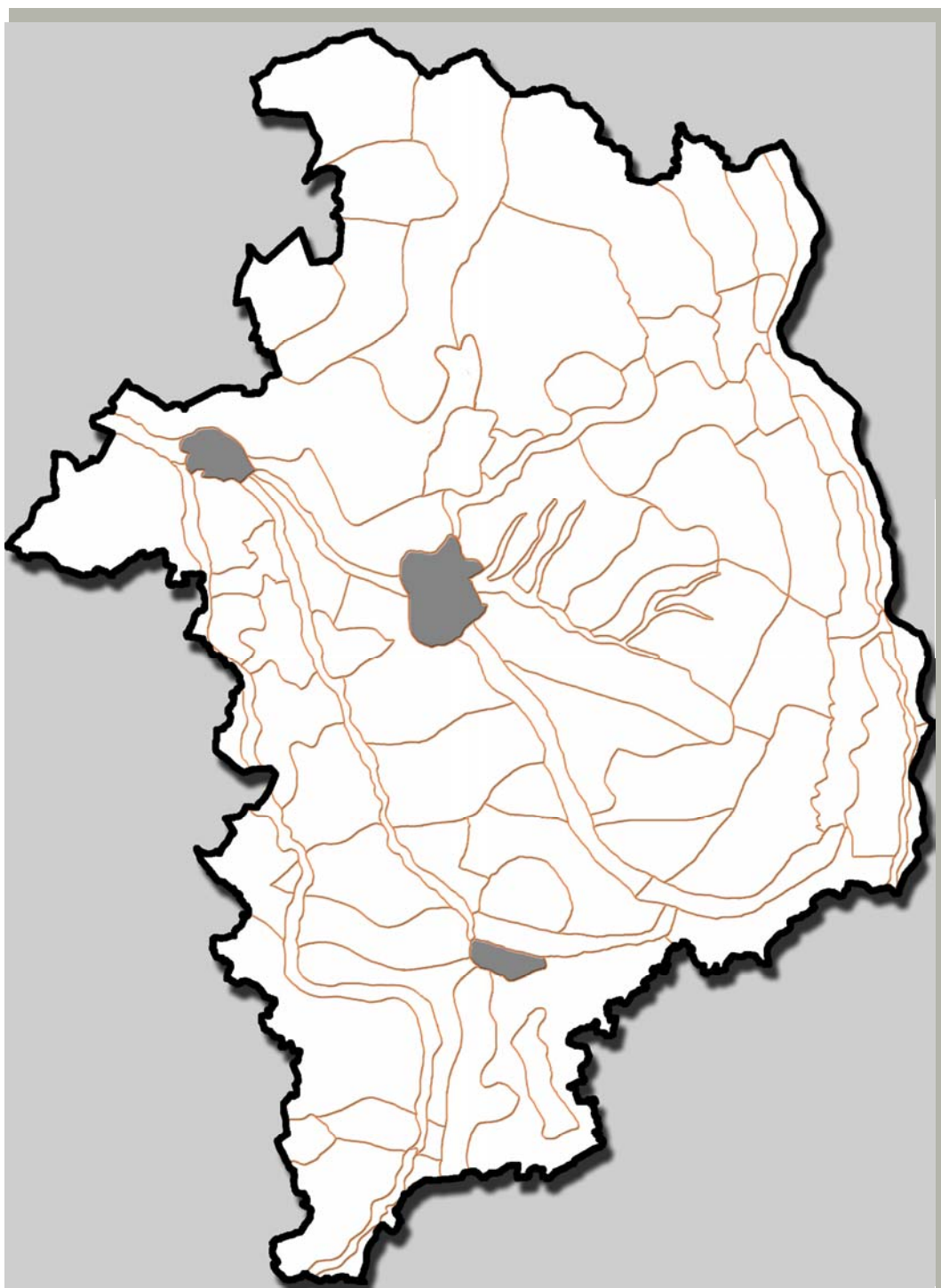


B-7 LES PAYSAGES URBANISÉS

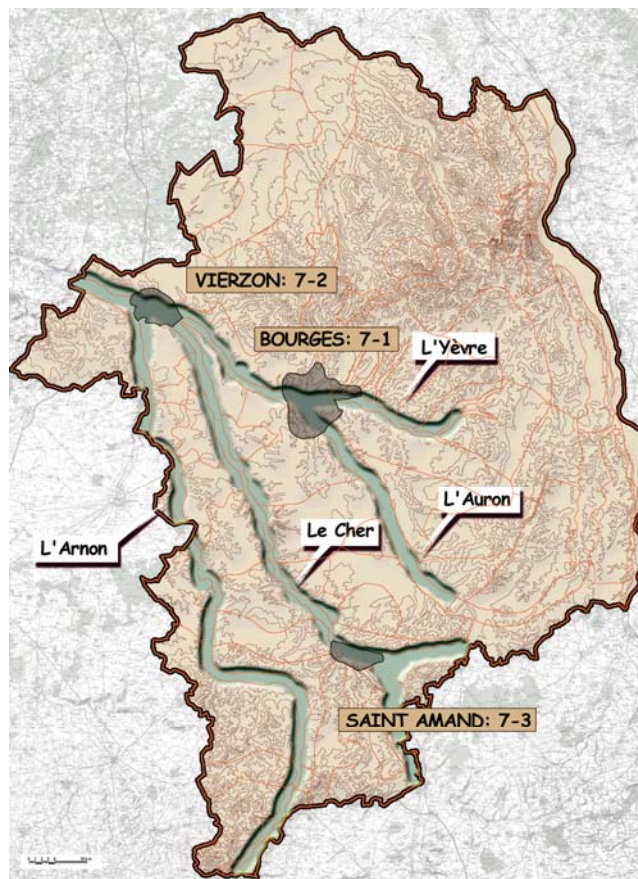


RÉPARTITION GLOBALE SUR LE DÉPARTEMENT

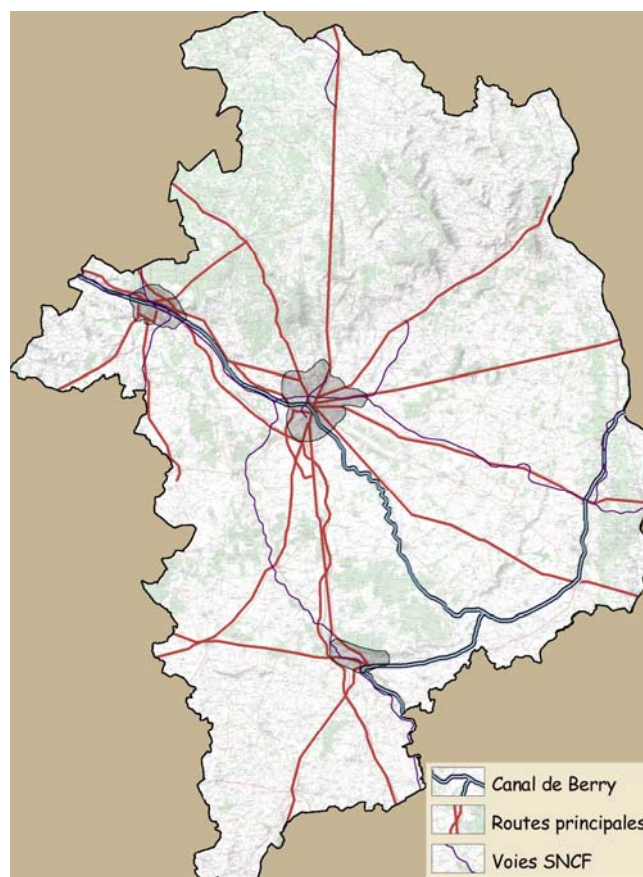
GRANDES CARACTÉRISTIQUES

Les trois pôles urbains d'un département rural

Le Cher est un département essentiellement rural, à l'instar de l'ensemble de l'ancienne province du Berry, où seules Bourges, Vierzon et Saint Amand - la sous-préfecture méridionale - constituent des agglomérations suffisamment conséquentes pour générer un type de paysage particulier, entièrement déterminé par l'urbanisation. Les noyaux bâtis se sont développés le long des axes de communications et en particulier le long des vallées qui relient le Cher aux régions voisines. Les vallées du Cher, de l'Yèvre, de l'Auron et de l'Arnon ont ainsi cristallisé les pôles d'implantation de l'habitat. De gros bourgs ruraux de plaine se sont développés le long de l'Yèvre et de l'Auron, à la confluence desquelles s'est édifiée la citadelle de la capitale berrichonne, tandis que la vallée du Cher voyait s'implanter dès le seizième siècle de nombreux moulins et une activité industrielle, notamment métallurgique. Les trois villes principales du département sont installées dans ces vallées : Saint Amand sur celle du Cher, Bourges à la confluence de l'Auron et de l'Yèvre et Vierzon à la rencontre entre le Cher, l'Yèvre et l'Arnon. Les trois pôles urbains correspondent aux grands systèmes de communications qui relient le Cher à l'ensemble de la région : Bourges se situe au croisement des principales routes qui desservent le département, dont les axes nord-sud et nord-est/sud-ouest correspondent aux tracés de deux voies romaines, Vierzon est localisée à l'intersection des voies qui accompagnent les vallées de l'Yèvre et du Cher et des routes qui relient la Sologne et la Brenne, Saint Amand joint les voies qui desservent le sud du département. Les trois agglomérations se situent sur les deux réseaux de transport construits au dix-neuvième siècle pour promouvoir le développement de la métallurgie en Berry : le canal dont la branche sud-ouest baigne Saint Amand et la branche nord Bourges et Vierzon et le réseau ferroviaire sur lequel Bourges est un nœud de liaison entre les quatre points cardinaux.



Les paysages urbanisés et les grandes vallées, axes majeurs de communication.



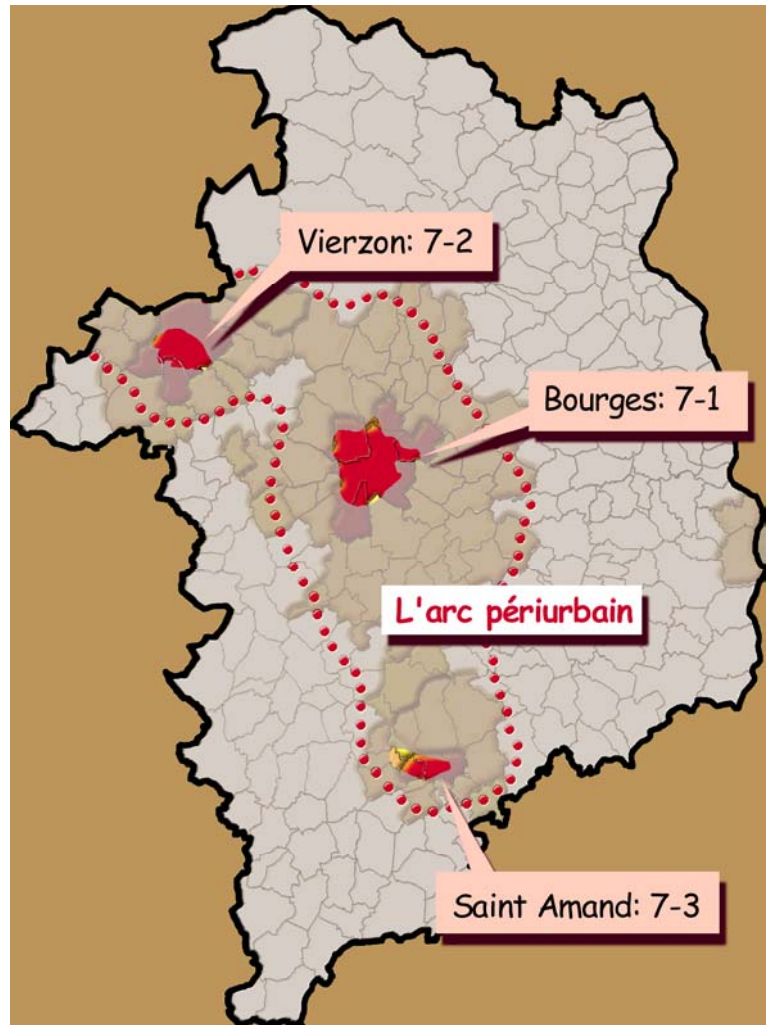
Les paysages urbanisés et les principaux axes de communication

L'arc périurbain ou l'influence croisée des trois villes

La carte ci-contre⁵⁷ fait apparaître l'arc périurbain qui correspond aux communes influencées par le dynamisme des trois villes et des bourgs relais qui les joignent (Mehun-sur-Yèvre entre Bourges et Vierzon, Saint Florent sur la vallée du Cher, Dun sur celle de l'Auron etc...). Une autre zone périurbaine, qui apparaît à l'est, concerne deux communes, c'est la zone d'influence de Nevers, chef-lieu du département voisin.

Agglomération et paysages urbains

Les unités de paysages urbanisés ne correspondent pas exactement à la superficie agglomérée des trois villes, mais s'étendent à l'espace depuis lequel la ville est perçue comme le déterminant principal. Il s'agit de l'agglomération augmentée de la zone située sous son influence directe ou indirecte, c'est-à-dire l'espace depuis lequel est perçue la silhouette de la ville et son articulation avec la campagne environnante. Dans le cadre de cet atlas, nous ne prétendons pas mettre en œuvre une analyse urbaine exhaustive, mais tenterons de dégager les grandes lignes du paysage urbain, les éléments qui composent l'image de l'agglomération et les modalités de son organisation et de mettre en lumière les différentes images de la ville vue depuis la campagne alentour ; l'étude comparative de la morphologie urbaine, au dix-huitième au dix-neuvième siècle et de nos jours, permettra enfin de comprendre comment s'est constitué le paysage urbain et quelles sont ses tendances d'évolution afin d'en déterminer les grands enjeux.

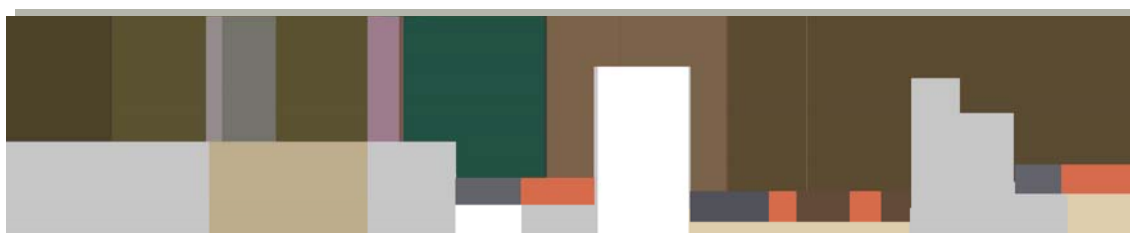


Les trois unités de paysage et la dynamique urbaine du département.

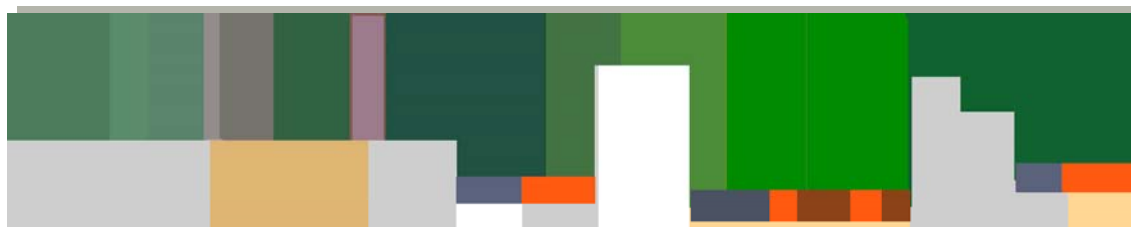
57 voir carte originale en page 30, chapitre A-320, habitat et voies de communications

PALETTES CHROMATIQUES

L'analyse chromatique interne du paysage urbain est un travail en soi qui sort largement des limites d'un Atlas départemental des paysages, en revanche la lecture de la relation entre ville et paysage rural interroge la question des textures et des couleurs. Considéré à travers une lecture depuis l'extérieur de la silhouette urbaine le paysage urbain exprime la relation entre le construit et les formes végétales, que ces dernières soient incluses dans le tissu urbain ou fassent partie de la campagne environnante. Les trois unités qui composent cet ensemble ont en commun d'être des agglomérations de vallée. Elles sont donc toutes les trois reliées à leur " paysage d'accueil " par les galeries forestières qui accompagnent les vallées. La relation entre l'arbre et le construit est donc constante. La palette chromatique montrera donc deux visages à travers un composant minéral fixe et un composant végétal qui exprime les variations saisonnières. La matière construite est généralement dominée par des teintes claires (façades des maisons, immeubles et grands ensembles, bardages des zones d'activité) des premiers ensembles d'objets que la ville montre à l'extérieur ; les teintes plus chaudes et plus soutenues des édifices anciens ne sont que peu perçues et seulement de façon ponctuelle, comme la silhouette de la cathédrale de Bourges, vaisseau de pierre beige surmonté d'ardoises d'antracite bleutée. Les teintes qui dominent la périphérie sont les blancs plus ou moins cassés et les teintes chaudes de toitures essentiellement en tuiles cuivrées ou brunes.



Quand les teintes blafardes des façades rehaussées du cuivre rosé des toitures se détachent sur les gris bruns des sèches frondaisons de l'hiver.



Semblant plus lumineuses sous les chaudes lumières de la belle saison, les couleurs du construit s'harmonisent avec les verdure estivales.

LISTE DES UNITÉS

7-1 BOURGES

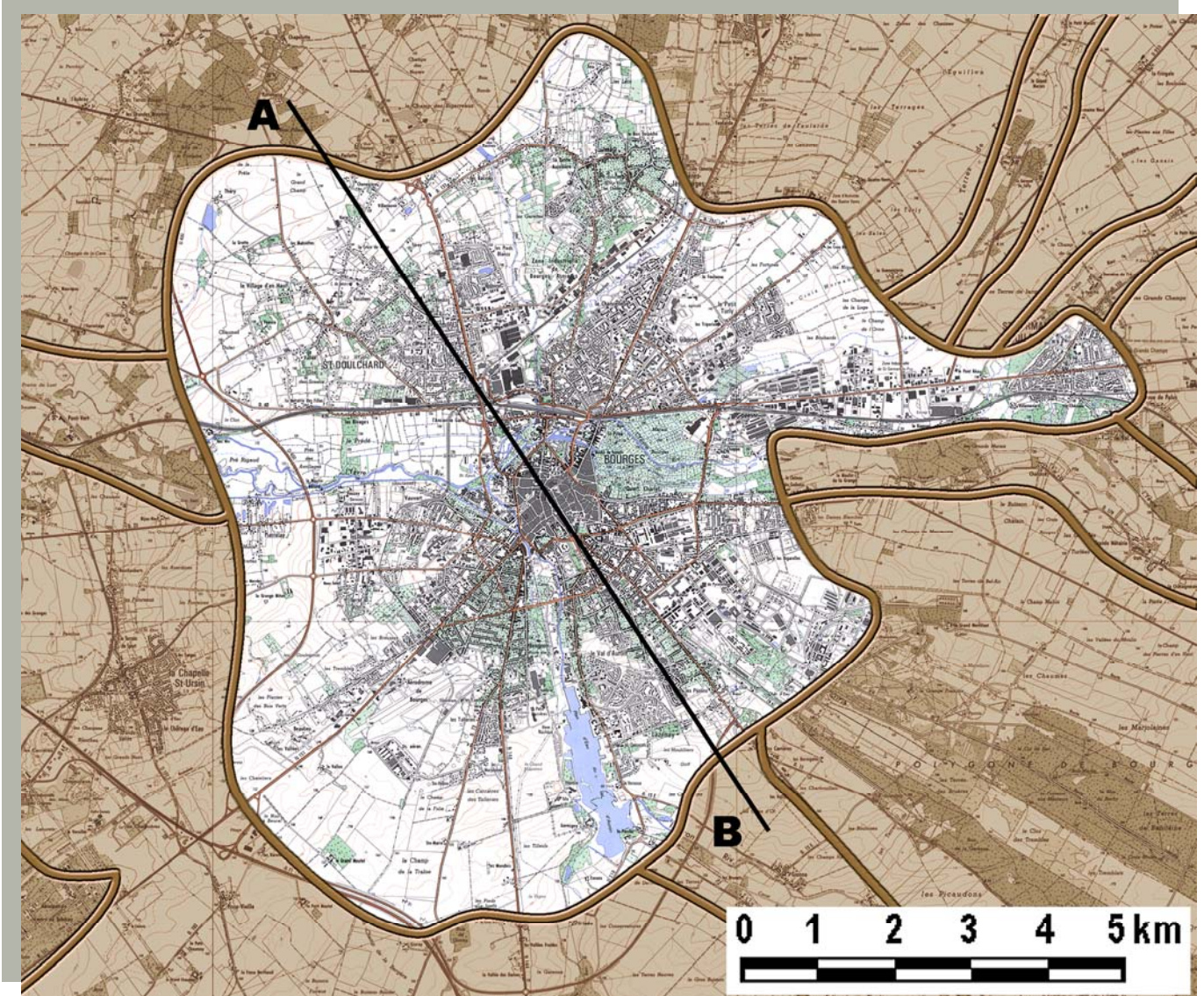
7-2 VIERZON

7-3 SAINT AMAND-MONTROND

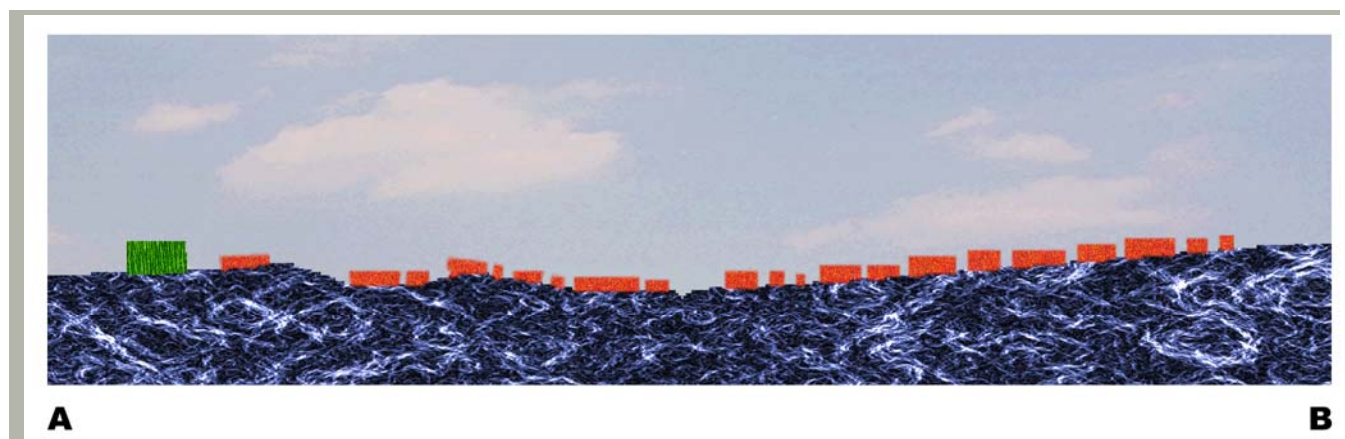


7-1 BOURGES

La capitale en majesté



COUPE



Installée dans une cuvette fondée par la convergence de vallées affluentes de l'Yèvre la capitale du Berry affirme très clairement par son insertion dans le paysage un rôle historique de domination du territoire : un réseau viare parfaitement hiérarchisé organise l'ensemble des déplacements dans le département dans une relation de dépendance à Bourges. La forme radiale de ce réseau a été déterminante pour la formation du tissu urbain de l'agglomération qui, au-delà de la colline originelle qui domine la confluence de l'Auron et de l'Yèvre se compose d'une succession de langues construites séparées par des coupures vertes. La ville se donne à voir par ses édifices les plus hauts : la cathédrale Saint Etienne, les silos de Saint Germain-du-Puy et les immeubles de la cité de la Chancellerie s'unissent en un paradoxal ensemble pour identifier la silhouette de Bourges qui se détache ainsi sur les plaines étendues dégagées de la Champagne Berrichonne.

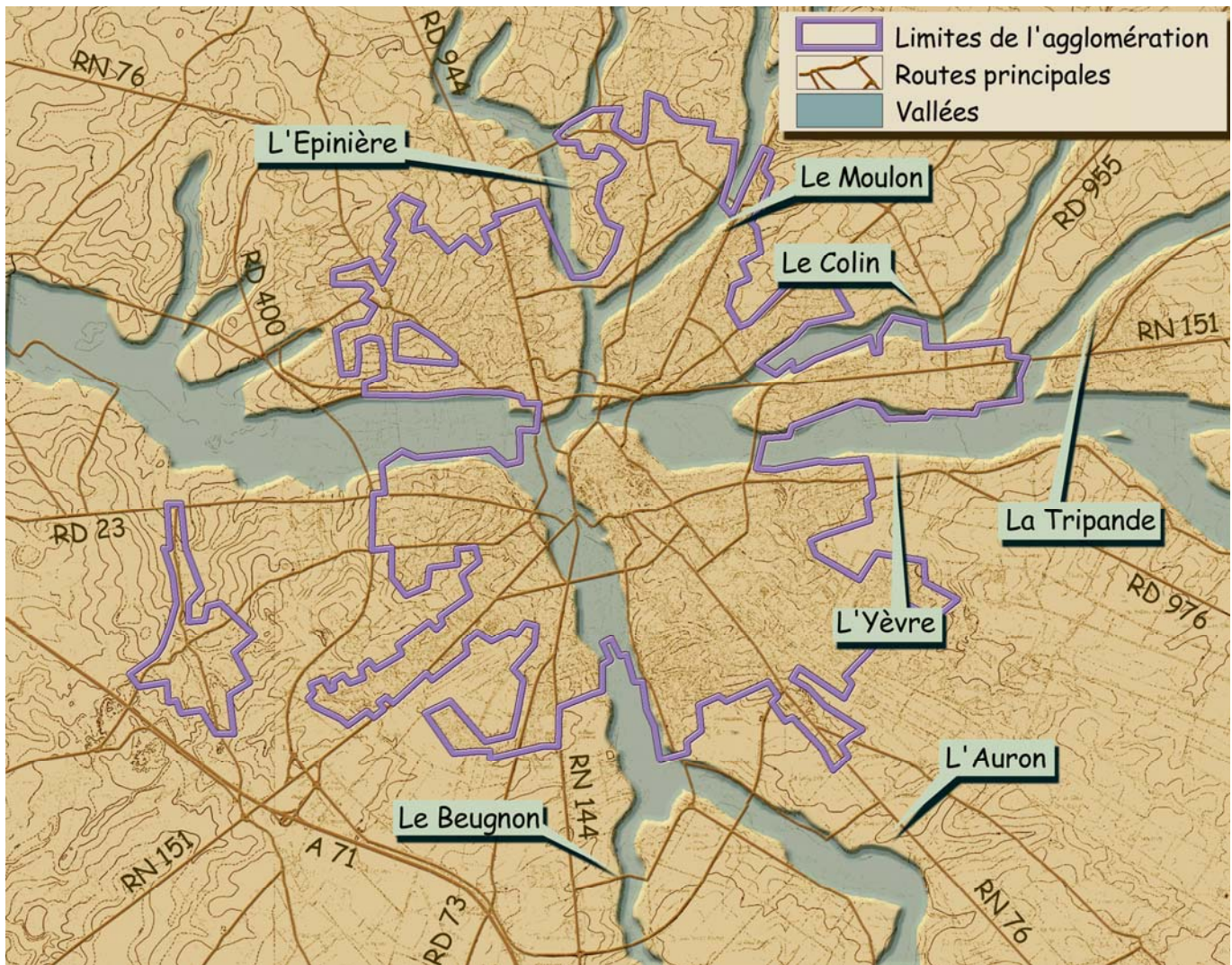
DESCRIPTION DU PAYSAGE URBAIN

Les fondements géographiques

L'implantation de Bourges et le dessin des composantes de son paysage urbain semble une ode permanente à son rôle bimillénaire de capitale. La cité de Jacques Cœur était prédestinée au gouvernement du Berry. Dans ce pays de plaines, elle se situe dans une légère dépression, creusée par un réseau de vallées convergeant vers l'Yèvre qui se charge de conduire vers le Cher les eaux de la plaine de Champagne Berrichonne. L'Yèvre serpente paresseusement d'est en ouest dans un lit majeur marécageux qui fut précocement assaini par tout un réseau de canaux et les rivières et ruisseaux qui la rejoignent (l'Auron qui vient des bocages du sud et l'Epinière, le Colin et le Moulon qui descendent de l'escarpement du Pays Fort) ont creusé une vaste cuvette peu profonde qui

circonscribit le site de la ville sans l'isoler de la plaine. Cette situation radiale du réseau hydrographique est depuis l'Antiquité soulignée par la disposition du réseau des voies et chemins qui empruntent les directions offertes par la topographie : deux voies romaines est-ouest et nord-sud (l'actuelle route nationale 144) convergent à Bourges et le réseau viare affirme à toutes les époques (voir paragraphes suivants) la disposition en toile d'araignée organisée à partir du centre de l'agglomération. L'origine de la fondation de Bourges, Avaricum à l'époque gallo-romaine fut la petite éminence qui domine au sud-est la confluence de l'Auron et de l'Yèvre sur laquelle fut édifié un oppidum " cerné par les eaux et les marais " ⁵⁸.

58 César, la guerre des Gaules



Le site de Bourges : convergence du relief et du réseau hydrographique soulignée par la trame viaire

Les quatre cartes des pages suivantes figurent l'articulation entre les composants du paysage de l'agglomération berruyère dans la cuvette topographique fondatrice.

Carte 1 : montre les cours d'eau et le rôle prépondérant du lit majeur de l'Yèvre avec ses bras et ses canaux qui déterminent un large milieu humide et la présence du canal de Berry qui emprunte au sud la vallée de l'Auron puis à l'aval celle de l'Yèvre ; la vallée de l'Auron est occupée à l'arrivée à Bourges par un vaste plan d'eau aménagé en base de loisirs.

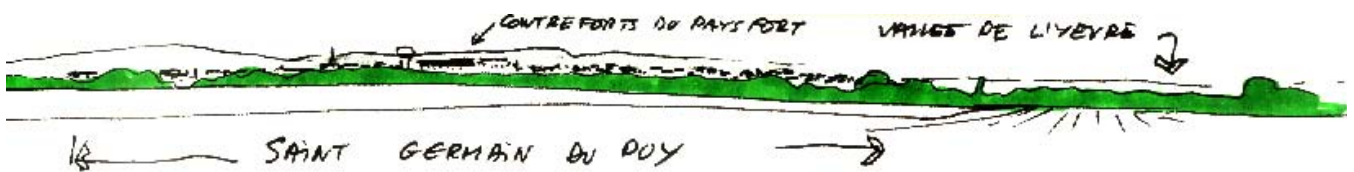


La base de loisirs de l'Auron

Carte 2 : la trame verte fait apparaître une densité de boqueteaux plus importante au nord de l'Yèvre, la zone boisée au sud-est qui correspond au polygone de tir de Bourges (unité 10-6), les galeries forestières et peupleraies, ainsi que les jardins qui occupent le lit majeur de l'Yèvre.

Carte 3 : la répartition du bâti confirme et magnifie la structure radiale du site fondateur, l'agglomération semble s'être développée de manière homogène dans toutes les directions en privilégiant un développement de type radioconcentrique. L'accroissement s'est fait le long

des voies puis par épaissements successifs mais en laissant subsister des coupures vertes dans le tissu, dont la plus importante correspond à la vallée de l'Yèvre.



L'agglomération et la coupure verte de la vallée de l'Yèvre



CARTE 1 : réseau hydrographique



CARTE 2 : trame verte



CARTE 3 : trame bâtie

Carte 4 : la superposition des trois précédentes montre que le construit apparaît comme le négatif de la trame verte et du réseau hydrographique, révélant l'intime mélange entre la structure plantée et l'urbanité qui fait le remarquable équilibre paysager de l'agglomération de Bourges.



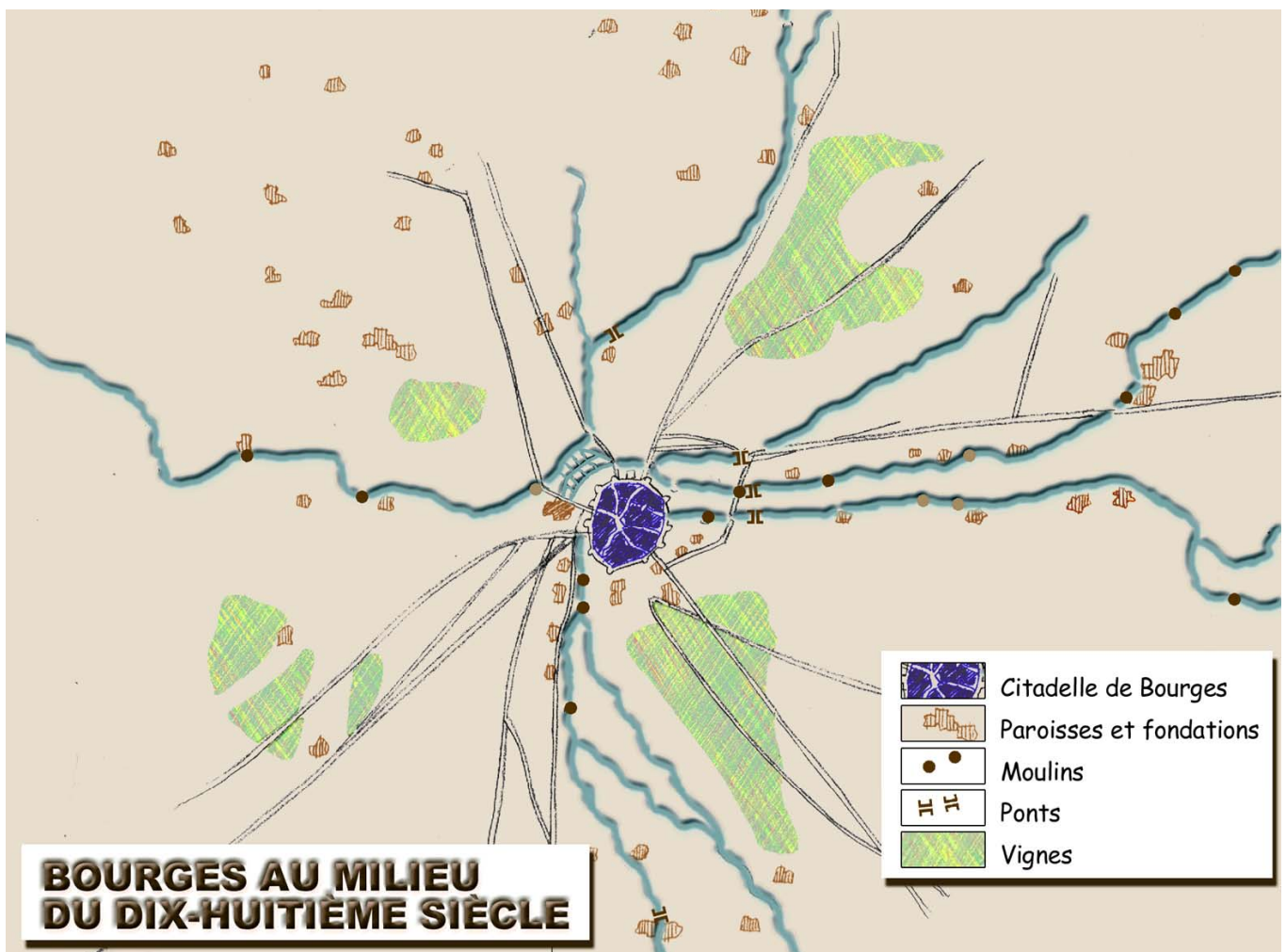
CARTE 4 : Trame verte, réseau hydrographique et bâti : les composants du paysage

1-carte de Cassini ⁵⁹

La fondation initiale de Bourges s'est installée dès l'époque gallo-romaine sur un petit promontoire plan qui surplombe d'une quinzaine de mètres la confluence entre l'Auron et l'Yèvre. La carte de Cassini⁵⁹ montre la citadelle de Bourges ceinte de remparts, édiflée sur ce promontoire qui semble garder la confluence entre les deux rivières, tandis que l'ensemble des chemins rayonnant sur la plaine y convergent. Au sud de la vallée

de l'Yèvre, les noyaux d'habitat de l'openfield de la " *Champagne de Bourges*⁶⁰ " sont essentiellement disposés le long des vallées tandis qu'au nord l'habitat est uniformément dispersé ce qui confirme le rôle ancien de l'Yèvre comme ligne de partage entre plaines ouvertes au sud et enclos au nord, entre Champagne et Pays Fort... Bourges, à la charnière entre les deux types de paysage qui dominent le territoire qu'elle gouverne. L'habitat se densifie

aux abords de la cité et les moulins nombreux témoignent de l'activité qui s'est développée sur l'Auron et l'Yèvre, ce qu'allait confirmer le dix-neuvième siècle. Les bois n'ont pas été notés car leur relevé sur la carte de Cassini est peu précis, en revanche la présence de vignes a été relevée car elle montre qu'avant la crise du phylloxera, le vignoble était présent aux portes de la ville.



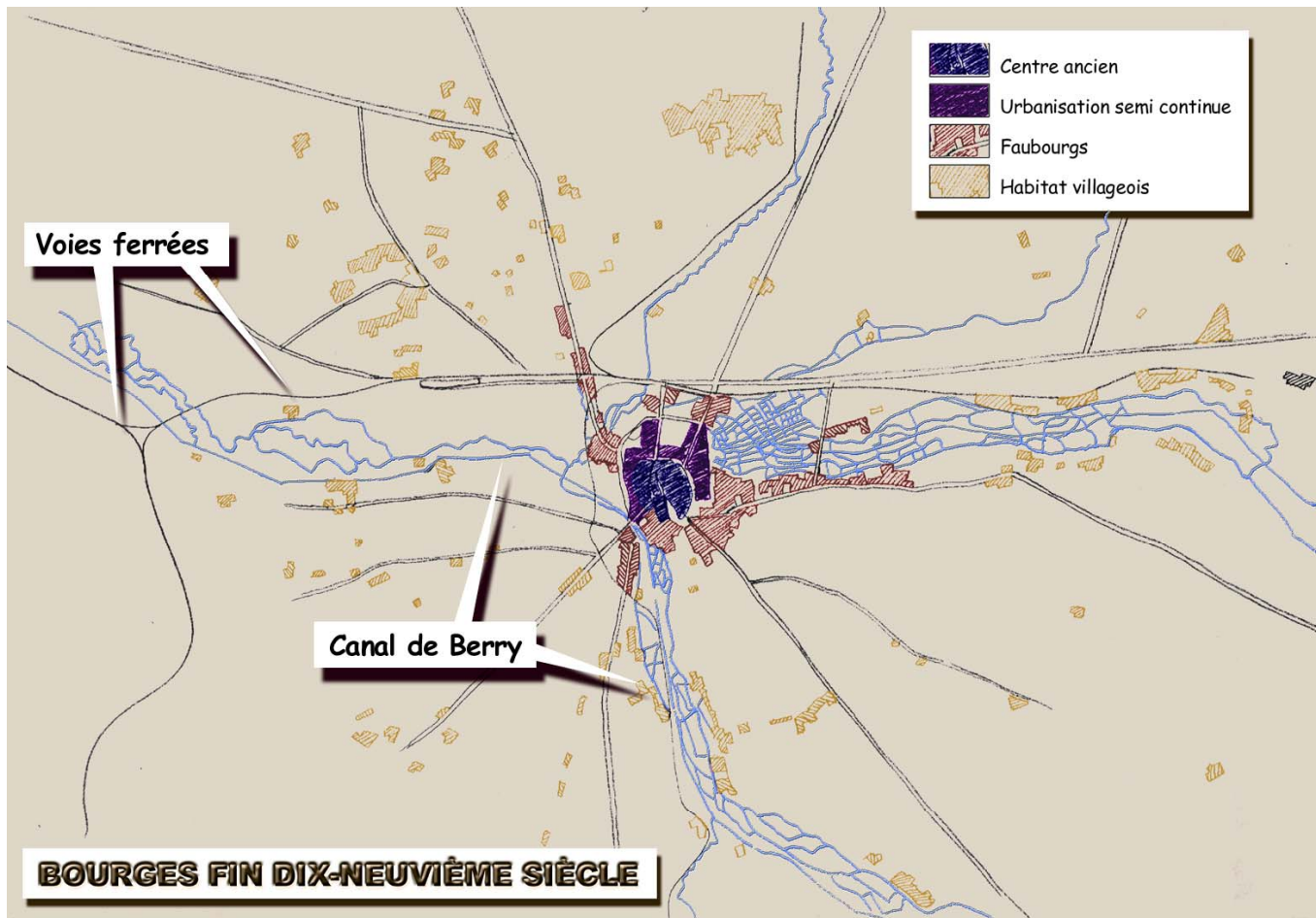
Interprétation de la carte de Cassini

⁵⁹ Levée dans la dernière moitié du dix-huitième siècle elle figure la première représentation cartographique générale de la France
⁶⁰ Ce toponyme de Champagne, bien antérieur à l'arrivée du labour atteste que ces terres furent toujours dépourvues d'enclos.

Au dix-neuvième siècle, les remparts ont disparu et ont fait place à des boulevards. Le cœur de ville se décompose en deux sous-ensembles, le quartier qui entoure la cathédrale Saint Étienne et correspond à la première enceinte médiévale qui compose le quartier ancien de l'hypercentre et un tissu plus aéré fait d'hôtels et de jardins qui se déployait jusqu'aux remparts existants jusqu'au siècle précédent. Au-delà de ce noyau originel, des faubourgs ont commencé à se développer

au sud, le long de l'Yèvre vers l'est où la ville se rapproche de Saint Germain-du-Puy et au nord autour de la toute récente gare du chemin de fer d'Orléans. Les voies de communication marquent la ville de leur empreinte nouvelle : le réseau ferroviaire avec un nœud à l'ouest au niveau de la Chapelle-Saint Ursin qui va induire un développement en direction de Saint Florent-sur-Cher, le canal de Berry qui occupe la vallée de l'Auron à l'amont de Bourges puis celle de l'Yèvre et le réseau routier qui se renforce à partir

de la trame héritée des siècles précédents. Les bourgs de la périphérie commencent à s'épaissir : Saint Doulchard, Asnières, paroisse rattachée à la commune de Bourges, Saint Germain-du-Puy, la Chapelle-Saint Ursin. La trace de ce qu'est aujourd'hui la limite de l'agglomération apparaît presque lorsque l'on relie les noyaux d'habitat périphériques.



Interprétation de la carte d'état-major : le début du développement radial

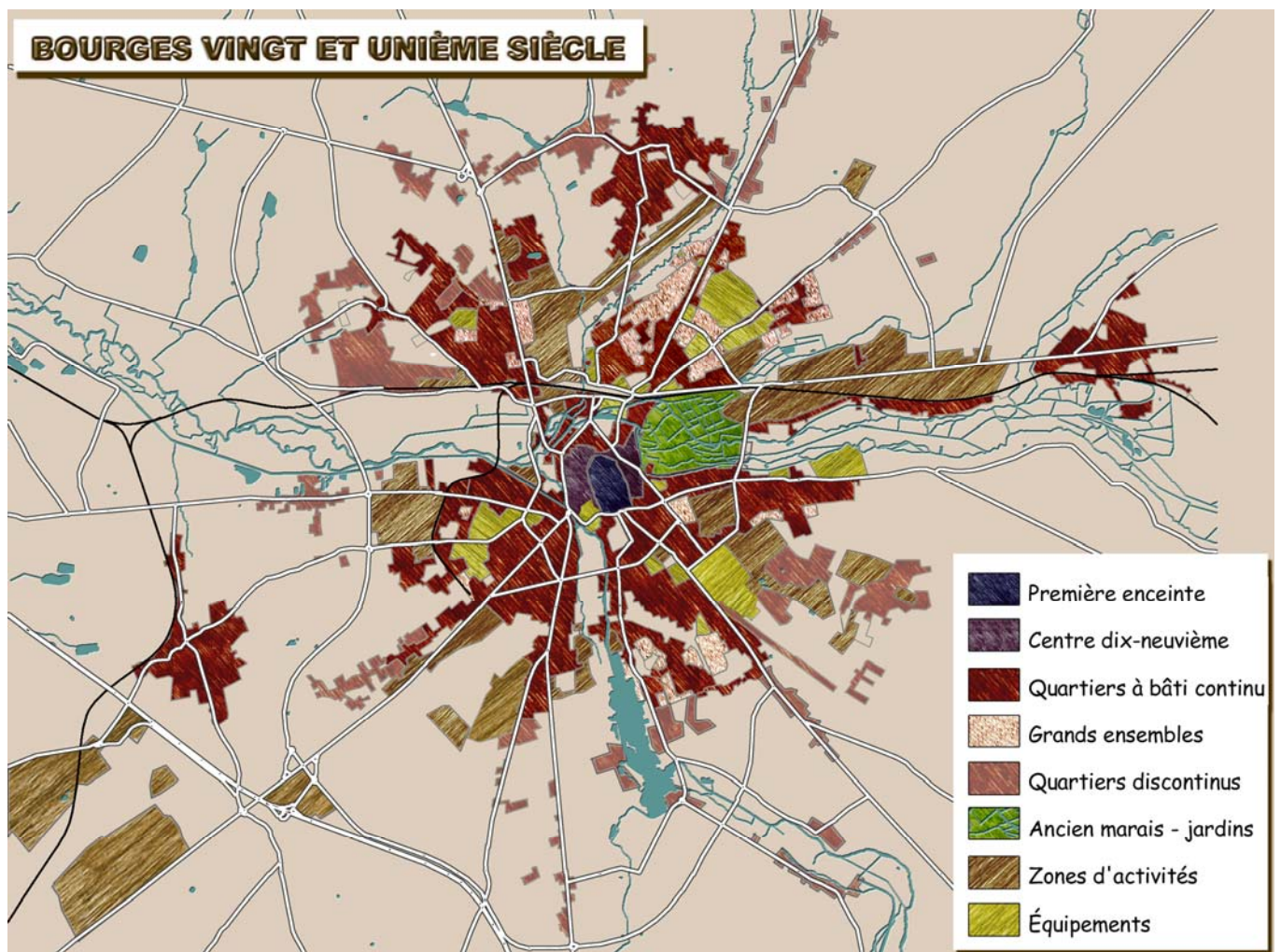
⁶¹ Levée au milieu du dix-neuvième et publiée dans son dernier tiers, elle est la première représentation réellement exhaustive de l'occupation du sol de la France, présentée à l'échelle du 1 : 80 000°, elle est l'ancêtre de nos modernes cartes de l'Institut Géographique National

3- Caractéristiques du paysage urbain

La carte actuelle, établie à partir du SCANN 25 montre la structure de l'agglomération à la fin du siècle dernier : le quartier d'Asnières, Saint Douillard, Saint Germain-du-Puy ont été intégrés dans le paysage urbain berruyer. La construction de l'autoroute A 71 et des rocade ouest représente l'avènement des premiers axes routiers majeurs qui s'affranchissent de la logique radiale du site, et dont l'influence à terme sur le

paysage urbain risque d'être prépondérante. Cependant, au stade actuel, le développement a conservé l'image digitée du site : les quartiers se sont installés le long des axes routiers et leur épaississement a préservé des coupures vertes systématiques qui créent un paysage fait d'une succession de langues bâties et de bandes boisées ou agricoles dans toute la partie située au sud de l'Yèvre, tandis qu'au nord le bâti s'est également installé le long des voies transversales

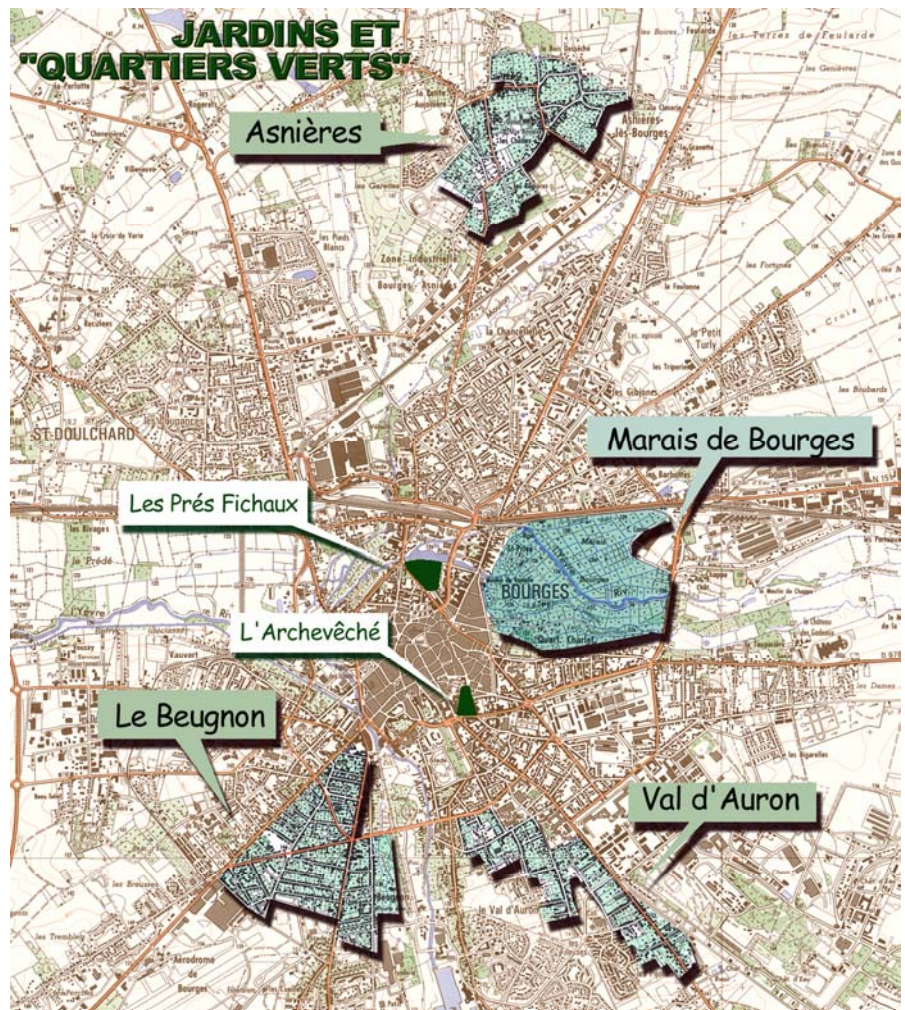
mais en maintenant des poches agricoles incluses dans le tissu urbain. La vallée de l'Yèvre constitue la plus importante des coupures vertes, qui se prolonge à l'est de l'hypercentre par un tissu mixte de jardins et de quelques maisons sur les marais assainis. Cet intime mélange entre les figures construites et le paysage vert sont un des atouts de l'agglomération de Bourges qui a su malgré sa taille importante conserver une réelle mixité paysagère.



L'agglomération dans les années 2000 : un équilibre préservé

Le tissu à usage d'habitat est dominé par les maisons individuelles et se distingue par des "lotissements verts", dont le développement a commencé au dix-neuvième siècle qui sont composés de maisons en bandes ouvrant sur des jardins en partie arrière. Ce tissu qui occupe les quartiers d'Asnières au nord de la ville, de Beugnon et du Val d'Auron au sud de la vallée de l'Yèvre compose avec le remarquable ensemble de jardins sur l'eau du marais de Bourges une intime relation entre la ville et la végétation que soulignent les espaces publics : le jardin de l'Archevêché, écrin du chevet de Saint Etienne et le jardin des Prés Fichaux belle expression topiaire de l'art des jardins des années folles.

Le plan d'eau du Val d'Auron, retenue destinée à l'alimentation en eau potable aménagée en base de loisirs parachève avec le golf une forte trame verte qui relie Bourges à son environnement rural.



La trame verte dans la ville : un mélange intime qui fonde le paysage berruyer



Plan d'eau et quartier mixte du val d'Auron : la limite sud de la ville

L'habitat collectif et les grands équipements se regroupent au nord de l'Yèvre, entre le centre ville et le quartier d'Asnières (cité de la Chancellerie, lycée agricole) et au sud dans le quartier récent du val d'Auron qui s'est développé autour du plan d'eau. Les zones d'activité principalement orientées vers les secteurs de l'aéronautique et de la défense occupent de vastes surfaces incluses dans le tissu urbain. L'emprise des activités militaires est une des singularités de Bourges et de sa campagne (avec le polygone de

tir de Bourges-Avord et la base aérienne) qui voient une partie de leur territoire soumis à des contraintes d'accès réglementé. Les zones industrielles sont fréquemment " situées à moins de 2500 mètres de la cathédrale et plus ou moins fortement enclavées dans le tissu urbain résidentiel"⁶². Elles se développent le long de RN 151 en rive droite de l'Yèvre vers l'est et au sud-ouest en direction de Saint Florent-sur-Cher puis le long du Moulon dans le faubourg d'Asnières. Les routes qui convergent sur le

centre ville ne sont pas systématiquement bordées de zones commerciales et la notion d'entrée de ville a su conserver un sens sur plus de la moitié des accès. La rocade ouest de Bourges qui passe à distance de la ville et offre d'intéressantes vues sur le paysage urbain risque d'être convoitée par les industriels et les commerçants. Cependant l'espace compris entre cette voie et la ville constitue un «parvis vert» qu'il conviendrait de préserver.

Approche externe et silhouette, perception de la ville

La disposition de la ville sur sa colline originelle et sur les flancs de la cuvette de l'Yèvre offre une visibilité à distance et un jeu subtil d'enchaînement de scènes diversifiées : les édifices élevés sont toujours perçus et

l'ensemble de la ville se donne à voir par intermittence. Les constantes de la silhouette sont deux objets monumentaux qui forment un couple paradoxal : la cathédrale Saint Etienne et le silo de Saint Germain-du-Puy.



Vu depuis l'entrée sud par la RN 144, le " couple paradoxal " formé par Saint Etienne et le silo de Saint Germain-du-Puy

Ils forment la signature lointaine de Bourges et au fur et à mesure que l'on approche de la ville, l'ensemble du paysage urbain apparaît : les immeubles de la Chancellerie d'abord puis

les toitures rosées des quartiers périphériques et enfin l'imbrication entre le bâti et les frondaisons des galeries forestières de l'Yèvre et de l'Auron. Depuis le sud-est, la ville s'appuie sur un

fond de tableau bleuté qui est l'escarpement du Pays Fort, son extension semble ici contenue par le site, l'agglomération "s'installe dans sa limite naturelle".

62 in Schéma directeur de l'agglomération berruyère - porter à connaissance de l'Etat

Vers l'ouest, le développement des activités de défense le long de la RN 151 tend à lier Bourges et Saint Florent mais les ouvrages routiers (rocade, A71 et échangeur entre l'autoroute, la RD 400 et la RN 151) créent aujourd'hui une césure que confirme le fait que les usines de Saint Florent, enchâssées dans la verdure ressemblent autant à un bois de pins qu'à une zone industrielle. Vers l'est enfin, les terrains militaires, les usines Giat et les autres sites de la Défense bloquent le développement de la ville sur les boisements du polygone de tir.



La silhouette lointaine au sud (vue de puis Plaimpieds-Givaudins)



La première approche depuis l'est : la cathédrale identifie la ville qui apparaît confusément sur l'horizon



Lorsque l'on s'approche le tissu se différencie : cité de la Chancellerie et zones d'activité d'Asnières

Un équilibre à préserver entre ville et espace naturel

La préservation de l'équilibre entre le construit et la végétation qui fonde l'identité de Bourges est l'un des principaux enjeux. Le maintien des coupures vertes et des poches agricoles, la conservation des marais et des potagers sur l'ancienne zone humide des

marais de Bourges suppose des mesures de protection et une réflexion sur la gestion de ces milieux et leurs chances de se voir pérenniser. Un projet de protection au titre des sites des marais situés à la confluence entre le Moulon et l'Yèvre existe mais il conviendrait de réaliser

un relevé de l'ensemble de ces milieux et des pressions qui s'exercent sur eux. De même, il serait souhaitable de réfléchir à l'avenir des prairies du fond de vallée aval de l'Yèvre, coupées par les remblais de la RD 400 et de la voie ferrée.

Maîtriser " l'effet vitrine "

L'espace compris entre les limites fluctuantes de la ville vers l'ouest et la rocade qui passe largement à distance au nord et au sud est soumis à de fortes pressions. En particulier la zone comprise entre l'échangeur, l'autoroute, les RN 151 et 144 et l'aérodrome est une entrée majeure dans la ville et ces terrains représentent un fort enjeu de développement. L'effet vitrine correspond au

tropisme positif qu'exercent les grandes infrastructures routières et en particulier les échangeurs sur les investisseurs. Bien que la réalité économique de cette attractivité soit loin d'être démontrée, il existe une forte probabilité de voir se développer à plus ou moins court terme des zones d'activités industrielles ou commerciales dans ce secteur. Il importerait

de conduire une étude paysagère précise afin de préserver l'approche de la ville et les vues sur la silhouette urbaine. La définition d'une politique de préverdissement sur ces éventuelles zones et une réflexion sur la typologie d'entreprises et le niveau qualitatif des bâtiments à venir s'impose compte tenu des enjeux paysagers.

Les zones d'extension de l'habitat

Les développements de l'habitat au sud de l'agglomération et dans l'espace compris entre les limites de la ville et la rocade posent la question des limites de la ville. Ces extensions sur les paysages de plaine correspondent à un débordement au-delà de la logique géographique de la ville, comme le montre l'exemple illustré en page suivante : ce lotissement en cours de réalisation en occupant le dévers ne trouve pas de limite naturelle, ce que montre le photomontage. La mise en place d'une structure plantée qui

matérialise une limite franche et donne forme aux espaces publics du lotissement rappellerait les formes des silhouettes des villages de plaine. Ces dispositions seraient susceptibles de donner aux extensions un minimum de légitimité tout en clarifiant la limite de l'agglomération.

Cet exemple correspond à un "coup parti" pour lequel il est sans doute trop tard pour définir une réelle forme urbaine, le travail sur le paysagement serait une imparfaite manière de recréer

une forme ; dans le cas où il serait possible d'agir en amont, l'étude paysagère aurait pour objet de composer le plan-masse en fonction du paysage global de la ville afin de fabriquer une forme urbaine rythmée, qui dialogue avec le paysage et crée un vrai quartier, un morceau de ville et non une simple accumulation de maisons.



L'ÉTAT ACTUEL

DEMAIN: QUELLE LIMITE?



Quand la ville s'étend... sans forme



ÉCRIRE UNE LIMITE, ASSEOIR LES DÉVELOPPEMENTS

Fonder une limite, donner forme à l'extension, écrire une silhouette

Restaurer une lisibilité territoriale

La carte de Cassini montre que la quasi-totalité des routes qui rejoignaient Bourges étaient plantées d'arbres d'alignement, ainsi que le canal de Berry. Par ailleurs, le passage entre rase campagne et ville est devenu peu lisible et se trouve occulté par la logique géométrique des ouvrages

routiers (ronds- points, largeur des voiries, ouvrages annexes) en particulier à l'ouest à cause de l'éloignement entre la rocade et les limites de la ville. Il conviendrait de redonner sens aux entrées dans la ville tout en améliorant les conditions de sécurité : pour cela il faudrait ménager des

zones de transition entre la circulation de rase campagne et la circulation citadine en accompagnant la route par des plantations et la montée progressive de signes urbains (mobilier d'éclairage, trottoirs, bordures, pistes cyclables) afin de réinscrire dans le paysage l'insertion de la ville.

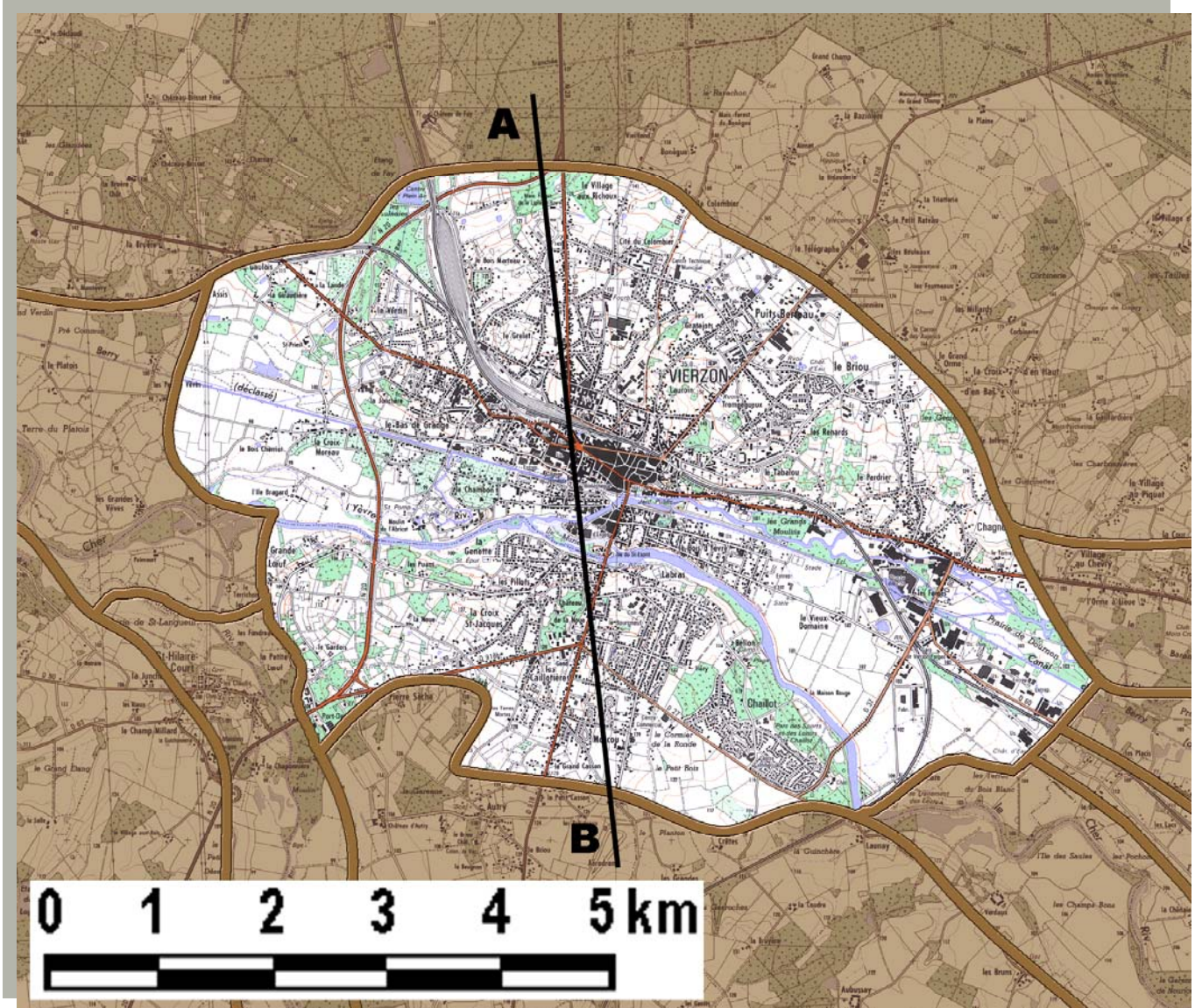
LISTE DES COMMUNES

Bourges
Fussy
Plaimpieds-Givaudins
Saint Germain-du-Puy
St Douichard
Trouy
Vasselay

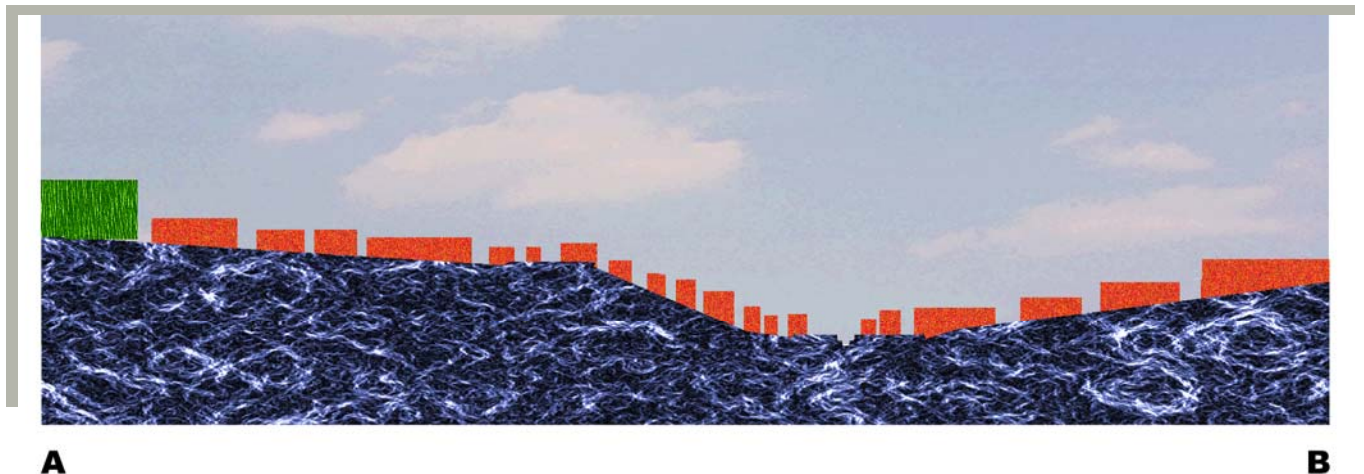


7-2 VIERZON

La cité ouvrière à la charnière entre deux paysages



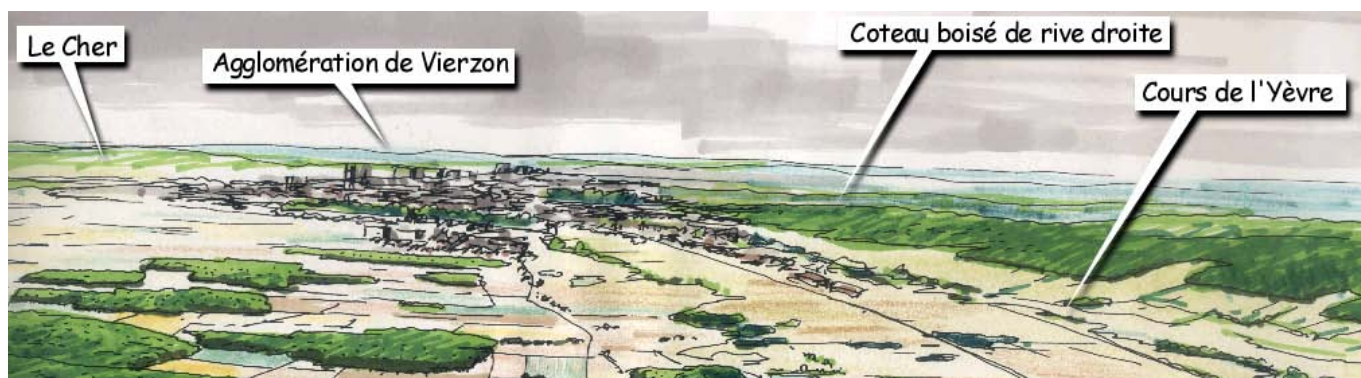
COUPE



Entre les paysages boisés du plateau solognot et la plaine de Champagne Berrichonne, à la rencontre de trois rivières majeures du département, Vierzon s'est développée en pied de coteau à partir du développement de l'industrie métallurgique, dès le dix-huitième siècle. À l'époque de la révolution industrielle la ville a pris son essor en constituant un tissu mixte mêlant industrie et cités ouvrières, tout en entretenant une intime relation avec ses rivières. La ville est aujourd'hui, après une période de déclin de son activité industrielle à une étape cruciale de son évolution, cherchant sa juste place dans son paysage.

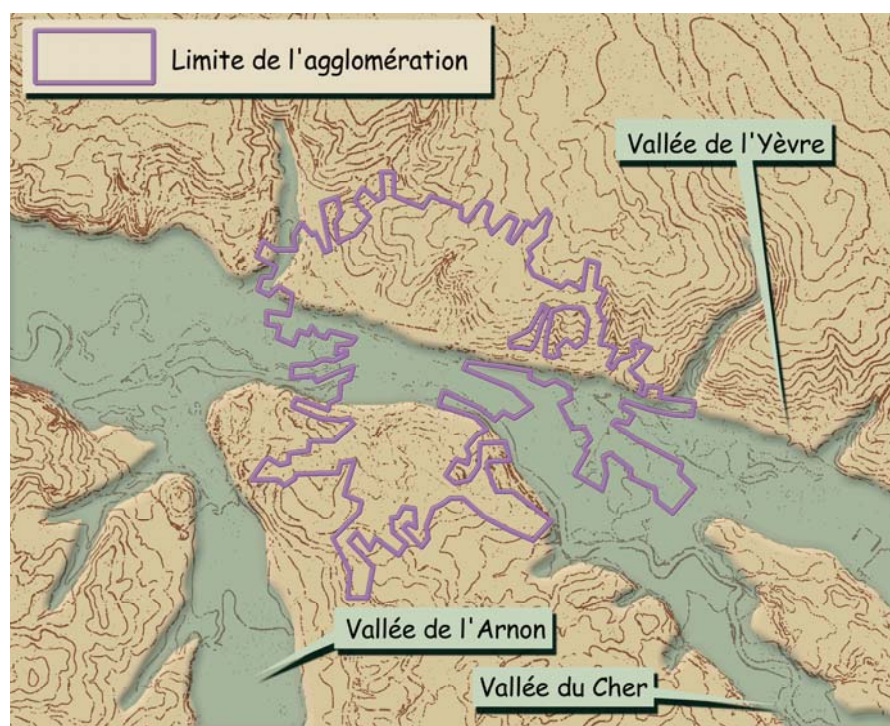
DESCRIPTION DU PAYSAGE URBAIN

Les fondements géographiques



Vierzon, la ville qui s'étend au pied du coteau boisé

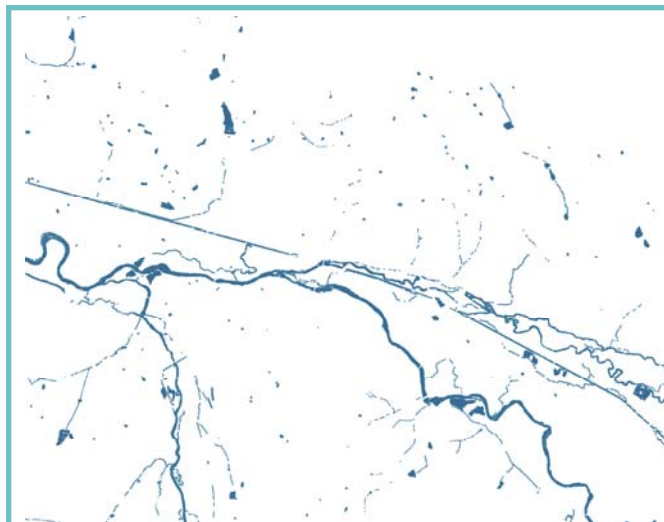
Vierzon s'est installée sur le versant de rive droite de la vallée du Cher à l'endroit où ce dernier, grossi des eaux de l'Yèvre va recevoir celles de l'Arnon. La convergence des trois grandes rivières a profondément émoussé la cuesta du Crétacé et marque la fin de l'escarpement du Pays Fort, dont les pentes sont ici soulignées par le manteau forestier qui les coiffe. L'agglomération se trouve ainsi à la charnière entre la plaine champenoise et les bocages et zones forestières qui conduisent vers les paysages solognots. Le site occupé par Vierzon correspond à un



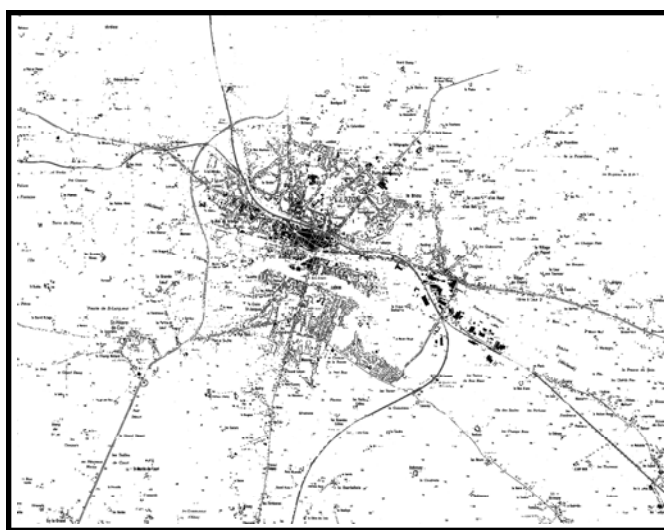
évasement dans l'escarpement qui a accueilli les parties les plus anciennes de la ville et au bombement de l'interfluve qui sépare en rive gauche le Cher de l'Arnon, occupé par des quartiers plus récents.

La situation de charnière paysagère est fortement affirmée par les composants du paysage vierzonnais comme le montrent les quatre cartes qui suivent.

CARTE 1 : réseau hydrographique



CARTE 2 : trame verte



CARTE 3 : trame bâtie

Carte 1 : les cours d'eau viennent butter aux pieds de l'escarpement et semblent ici se joindre pour acquérir une force suffisante pour entailler le relief de la cuesta en une cluse qui leur permettra de rejoindre le Val de Loire. La partie sud est occupée par les trois rivières qui n'en finissent pas de s'infléchir vers l'ouest et sont rejointes par tout un chevelu de petits ruisseaux affluents, tandis que le nord en rive droite du Cher est un plateau ponctué d'étangs et de mares. Le canal de Berry, qui a emprunté successivement les vallées de l'Auron et de

l'Yèvre rejoint ici la vallée du Cher dont il utilise la large plaine alluviale aval.

Carte 2 : la répartition des boisements affirme fortement la dichotomie entre le nord uniformément forestier et le sud émaillé de boqueteaux et de galeries forestières qui soulignent les cours d'eau.

Carte 3 : la trame bâtie rend également témoignage de la dissymétrie nord-sud : la rive droite du Cher accueille les

quartiers centraux d'habitat dense et continu et la rive gauche, si l'on excepte les quartiers immédiatement au contact du centre, un habitat intermédiaire essentiellement composé de maisons individuelles. Les développements récents s'étirent de manière radioconcentrique au nord et de façon linéaire sur trois axes au sud ; enfin les zones inondables des deux rivières se lisent clairement comme des " blancs " sur la carte.

Carte 4 : la réunion des trois cartes précédentes montre un paysage global relativement équilibré qui mêle le construit,

l'eau et la végétation dans une harmonie que symbolise de belle manière le splendide jardin de l'abbaye ⁶³, ode à la vie ouvrière

de Vierzon exprimée comme un poème d'eau et de verdure domestiquée.



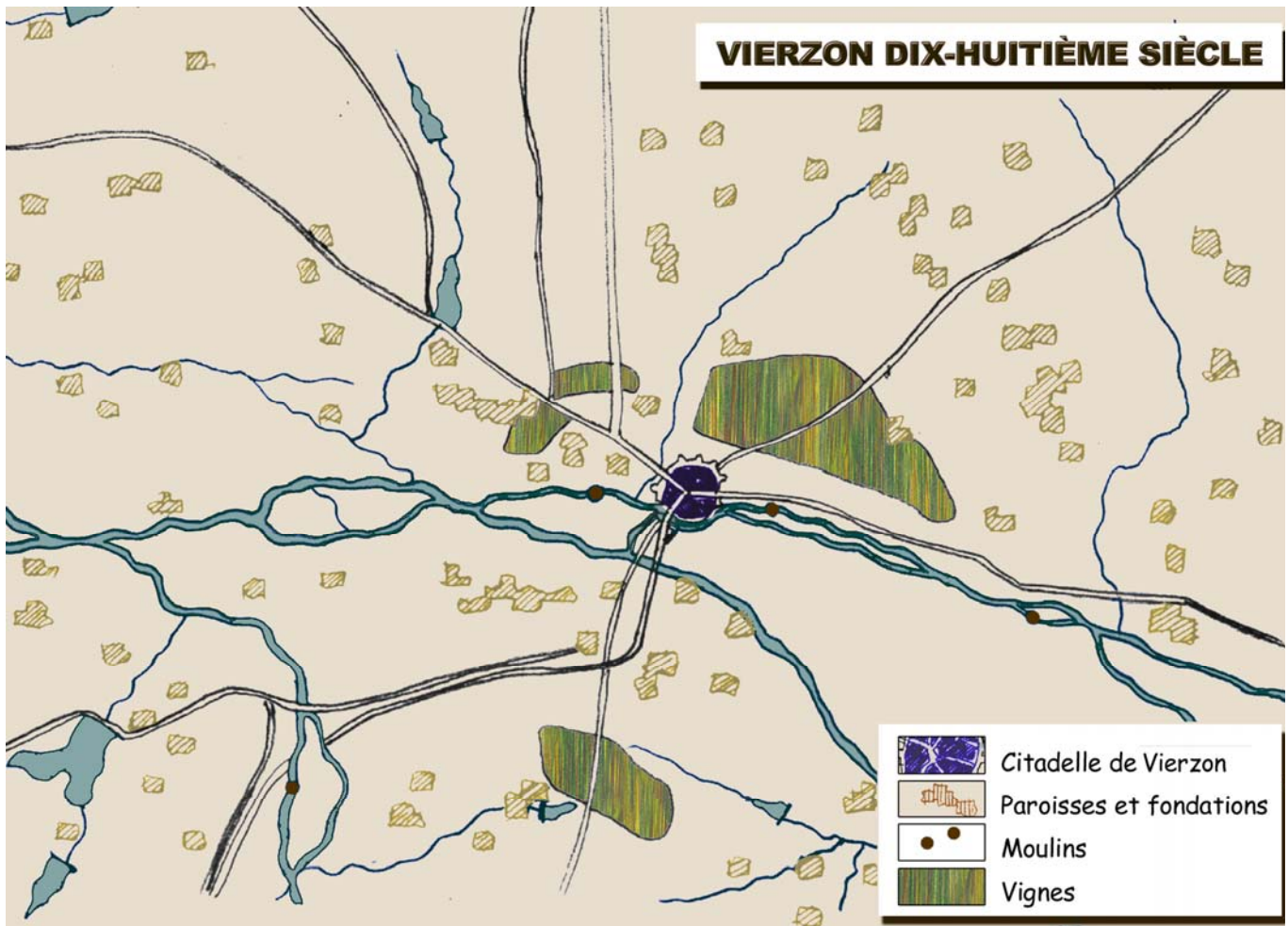
CARTE 4 : Les composants du paysage



La jardin de l'abbaye, symbole de la mémoire ouvrière de Vierzon, paradigme de son rapport à la rivière

63 en cours de restauration en 2001, sous l'autorité de Monsieur l'Architecte en Chef des Monuments Historiques

1-carte de Cassini ⁶⁴



La citadelle initiale s'est édifiée sur une petite éminence correspondant à la naissance de la cuvette qui accueille les quartiers nord de la

ville contemporaine, dont les pentes bien exposées sont alors cultivées en vigne. L'habitat rural est dense et dispersé au sud et à l'est, ce qui laisse à

penser que la forêt n'avait pas exactement l'extension qu'elle connaît aujourd'hui en rive droite ⁶⁵.

2-carte d'état-major

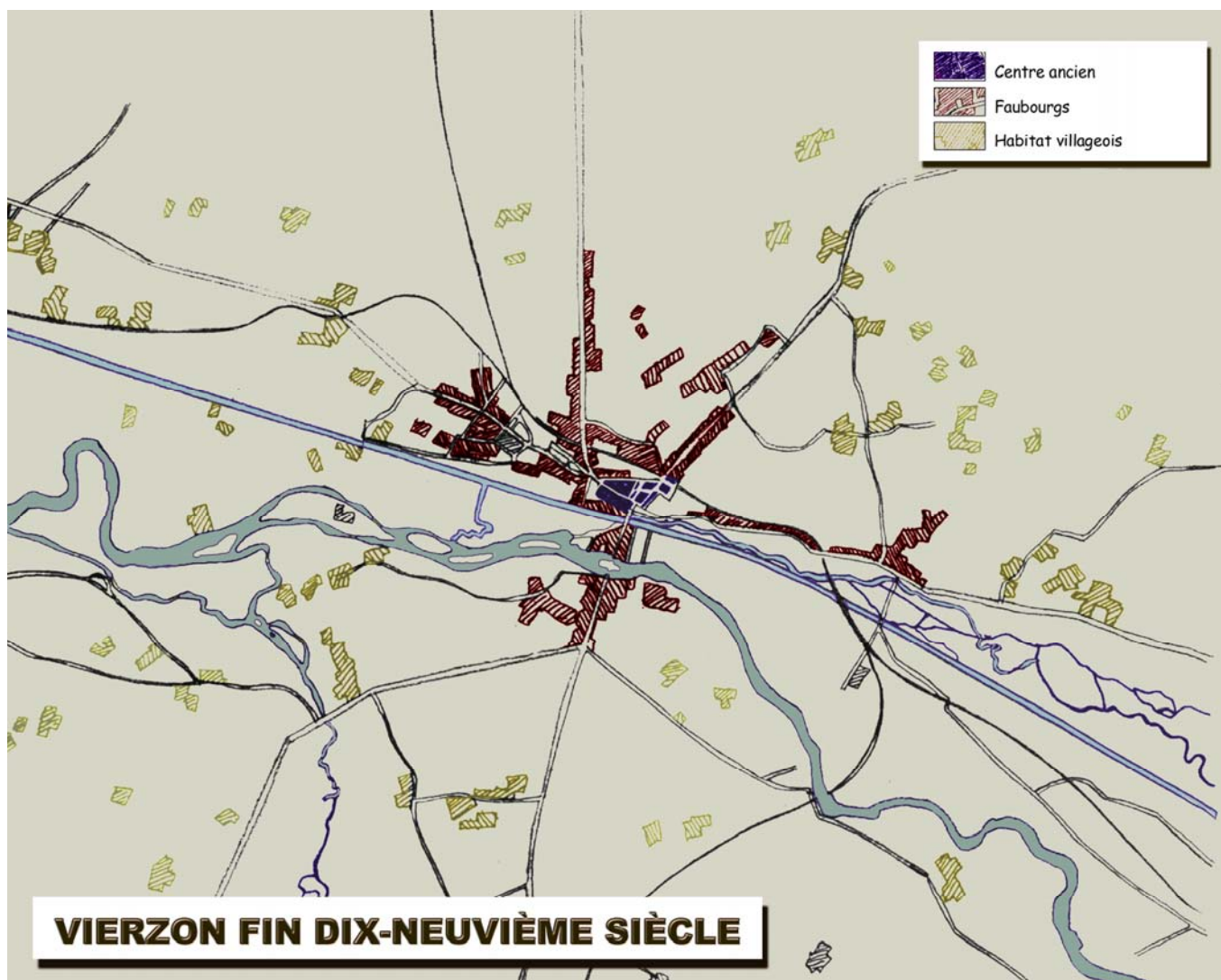
Au dix-neuvième siècle sont apparus les moyens modernes de communication avec le canal de Berry qui écrit de manière rectiligne le tracé du pied de coteau de la rive droite et le chemin de fer qui s'installe

également au nord et conforte la dissymétrie de la ville. Le quartier de la gare se déploie à l'ouest du centre ancien et la ville étend ses faubourgs parallèlement au canal et à la rivière. Un faubourg méridional

a commencé un développement le long de l'actuelle RD 98 de part et d'autre des vallées, les ponts sur l'Yèvre et le Cher jouant un rôle de germe dans le développement de ces nouveaux quartiers.

⁶⁴ voir page 378, note 59

⁶⁵ Il convient ici d'observer que les bois et forêts ne sont pas notés d'une manière exhaustive sur la carte de Cassini, qui ne fait apparaître que les domaines royaux et seigneuriaux



Carte d'état-major

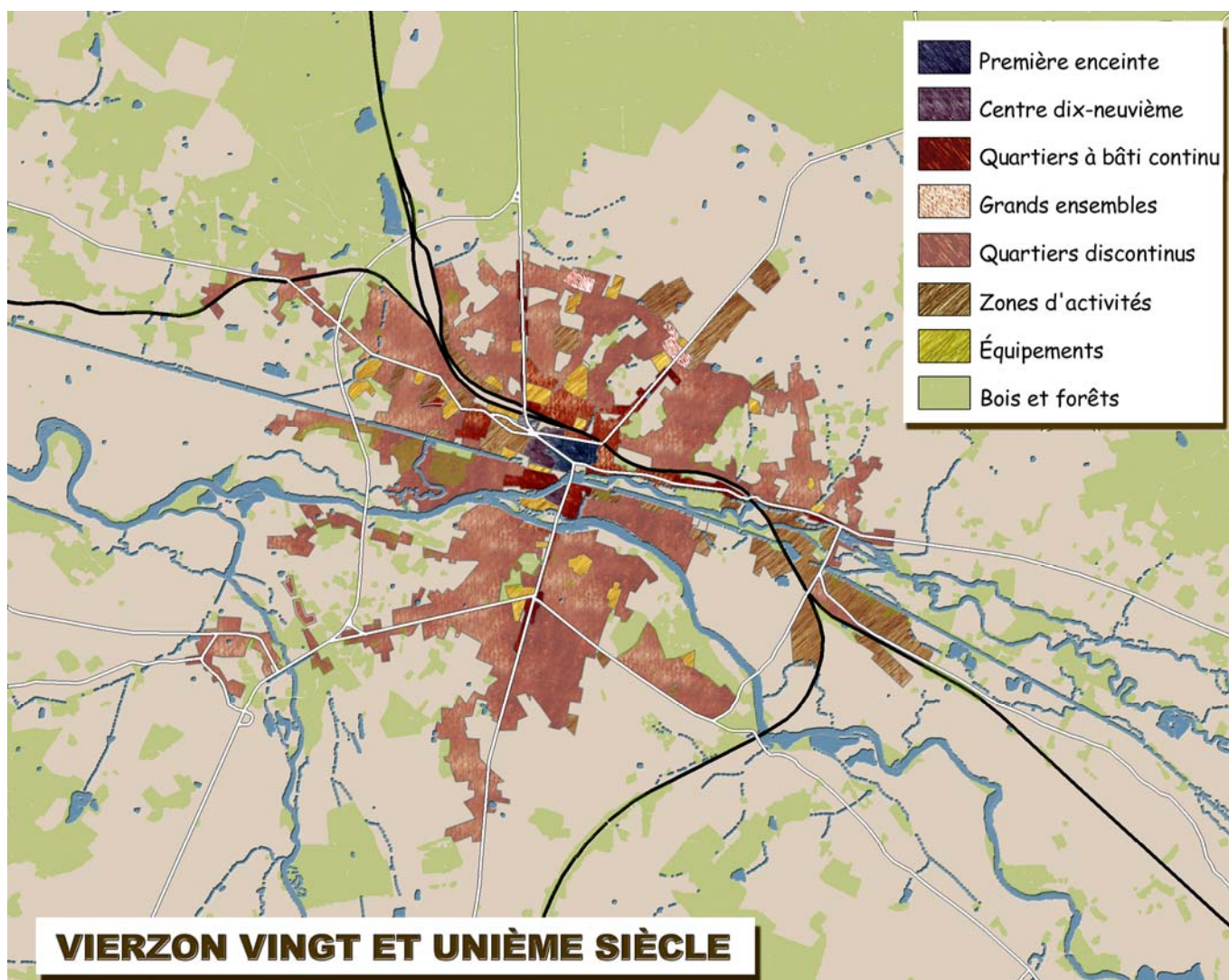
Caractéristiques du paysage urbain

La ville s'est développée dans la plaine alluviale par un remplissage progressif des espaces compris entre les extensions linéaires du dix-neuvième siècle, composant un paysage urbain qui occupe la totalité de la cuvette originelle et s'est étendue en rive gauche du Cher le long de l'axe de la RD 918 en direction de Lury-sur-Arnon.

La croissance de Vierzon a été fondée sur les forges dès le dix-huitième siècle, puis sur l'industrie métallurgique et la

porcelaine au dix-neuvième; la ville s'est spécialisée dans la construction de matériel agricole avec l'usine Case dont la fermeture dans les années quatre-vingts provoqua un désastre social. Le passé industriel marque fortement le paysage de la ville : les abords du canal de Berry –qui fut creusé pour acheminer vers les forges du Cher les minerais du Massif Central- et des voies ferrées sont occupés par les sites industriels et l'habitat est nettement dominé par les maisons individuelles en bande

des cités ouvrières. Vierzon est très marquée par l'histoire ouvrière, tant dans les mentalités que dans ses formes urbaines. Si Bourges exprime par son tissu hiérarchisé et son inscription dans le site son rôle de cité du pouvoir, Vierzon avec son habitat modeste, l'emprise de ses usines et son implantation dépourvue d'ostentation apparaît comme un paradigme de la cité laborieuse, que symbolisent fortement les jardins de l'abbaye (cf. ci-dessus). Le paysage urbain se compose en rive droite d'un tissu



L'extension actuelle de l'agglomération vierzonnaise.

de cités ouvrières qui se déploient le long des routes dans la cuvette qui surmonte la ville ancienne ; au nord de ce tissu la cité HLM du Colombier s'impose dans le paysage par ses barres massives dont la silhouette est

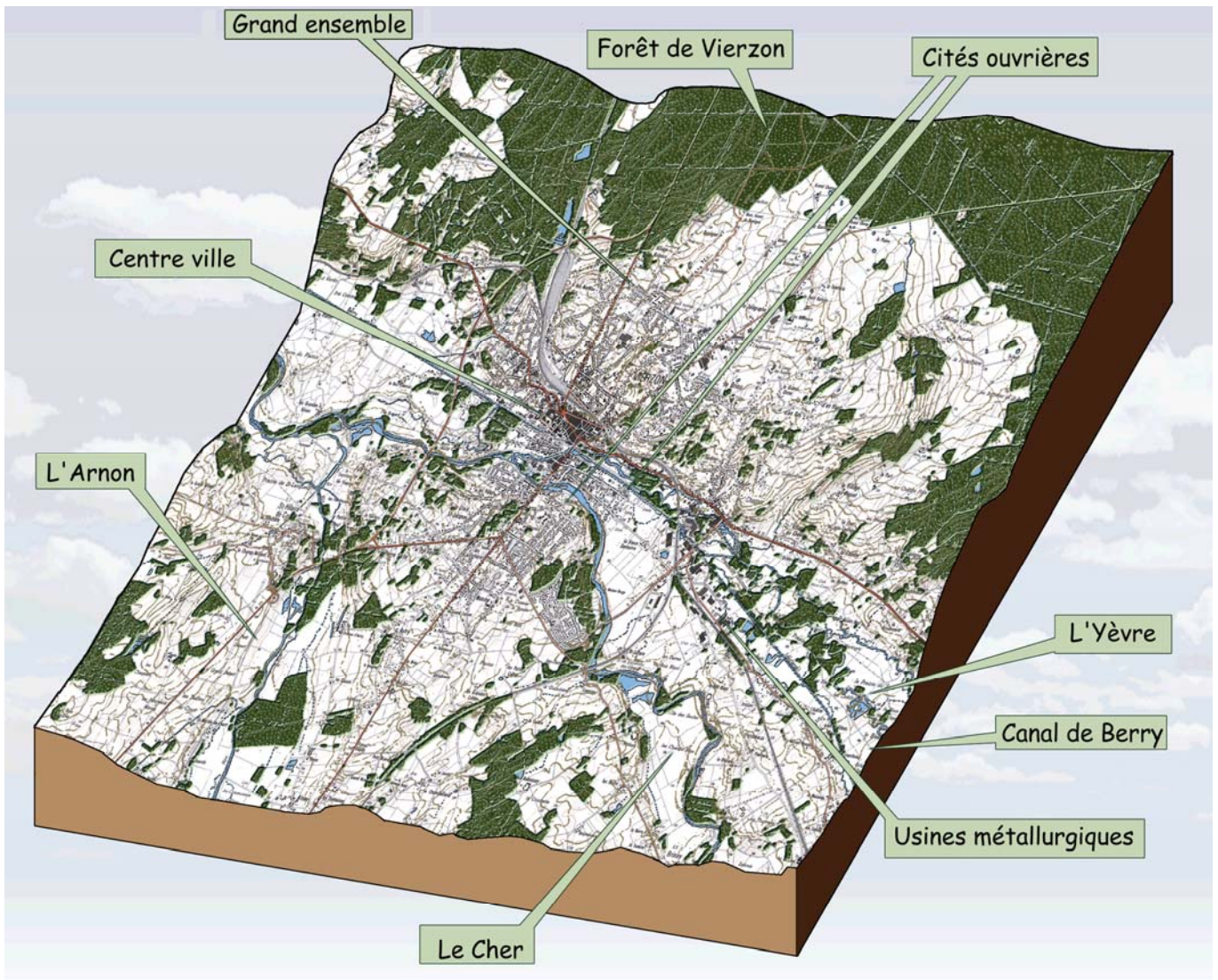
perçue comme une signature de la ville.

Le rapport à la rivière a fortement marqué le paysage urbain : le Cher et l'Yèvre sont franchis à l'est au droit de la zone industrielle des forges par

la RD 32 qui a déterminé les extensions récentes sur Chagnot et le lotissement de Chaillot, à l'ouest par la RN 20 qui figure une limite de l'extension urbaine et au droit du centre ville par le vieux pont qui a fondé au dix-



La silhouette de la ville depuis le sud, marquée par les immeubles du Colombier



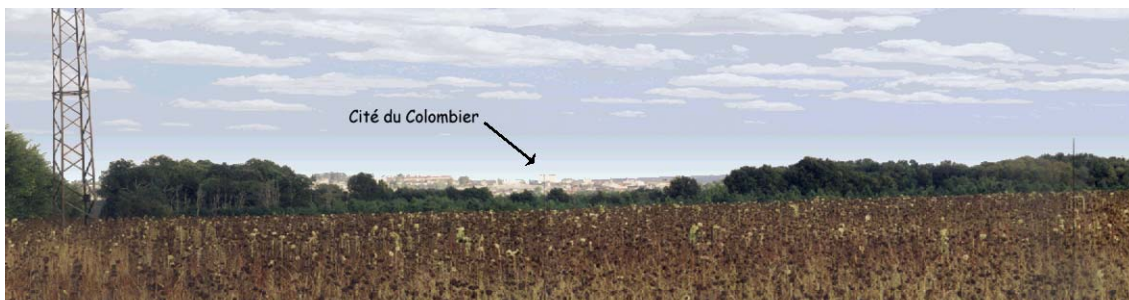
L'organisation urbaine de Vierzon au pied du coteau boisé et sur les interfluvies entre Yèvre et Cher et entre Cher et Arnon

neuvième le germe de l'image actuelle de la ville avec les cités ouvrières qui font face au centre ville.

La situation de l'agglomération par rapport au relief et l'aspect fermé des paysages qui l'environnent la donnent peu à voir. Vierzon, comme Mehun-sur-Yèvre, est une ville qui se cache et ne se montre que partiellement, toujours cadrée par les coteaux ou les boisements. La ville se distingue partiellement à travers des fenêtres paysagères et jamais globalement comme le fait Bourges.



Une ville définie par son rapport à la rivière : le vieux pont du centre ville



Une vision emblématique de Vierzon, cadrée dans une fenêtre boisée.

La nature des limites de la ville confirment la lecture ambiguë de son insertion dans le paysage : vers le nord-est l'agglomération se délite progressivement en un tissu lâche qui mêle maisons individuelles et bâtiments

d'activité, à l'ouest la ville semble se caler sur l'axe de la RN 20 et de l'autoroute et au sud, un tissu de lotissements se développe sans limite claire et tend à investir la plaine de part et d'autre de la RD 918.

Globalement, l'agglomération semble poursuivre sa croissance le long des principaux axes routiers de manière continue et entre eux de manière lâche et discontinue.

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Le mitage au nord...

Le développement en mitage sur le coteau de rive droite risque de compromettre la survivance d'espaces ouverts agricoles sur le piémont de la forêt de Vierzon, donc l'équilibre paysager de ce territoire. La question posée ici est celle de la forme urbaine. Deux hypothèses extrêmes

peuvent être évoquées : la limitation de la croissance sur les frontières actuelles, qui suppose d'écrire ces limites clairement et d'envisager des mesures de soutien de l'activité agricole sur les terres comprises entre la ville et la lisière forestière ou au contraire l'acceptation

volontaire de la croissance sur ce coteau bien exposé. Ceci impose une réflexion sur la forme urbaine et un plan de composition affirmé qui évite le simple nappage de lotissements sans urbanité, coupés du tissu préexistant.

... et au sud

Les développements récents au sud, en particulier à Chaillot et au sud du quartier de

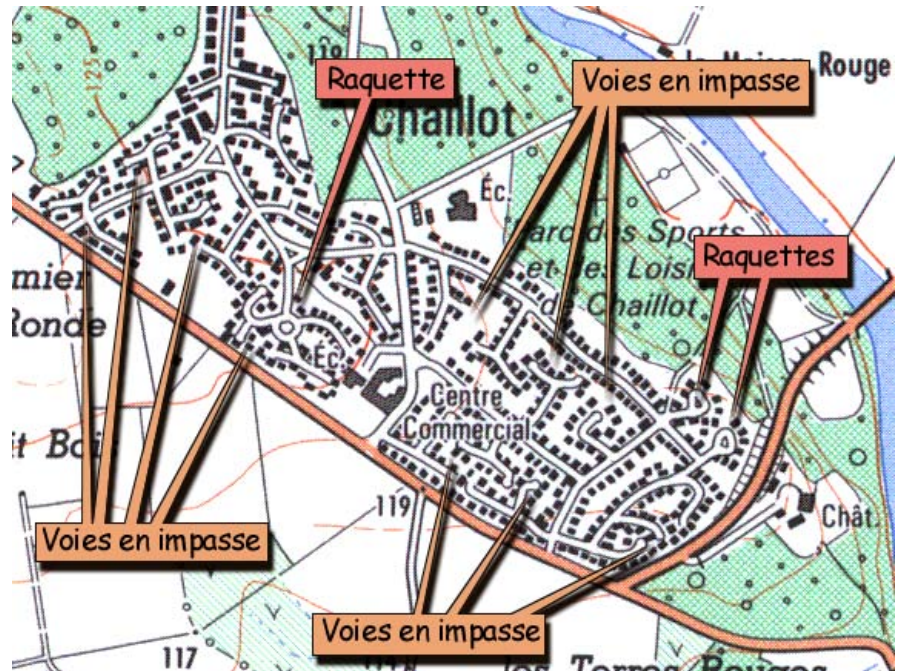
Moscou sont un exemple regrettable de ces lotissements mal reliés au tissu environnant

et qui ne proposent pas la moindre forme urbaine.



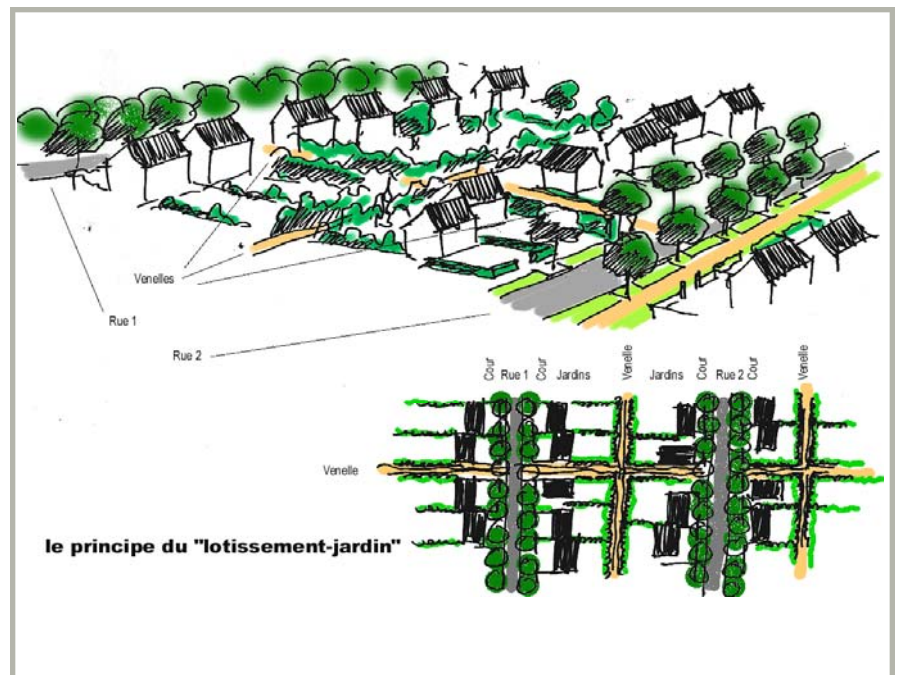
Chaillot : les développements récents au droit du pont est posent la question de la limite sud de l'agglomération

Ce tissu non raccordé aux noyaux anciens propose une organisation informelle, faite de voies en impasse et de raquettes de retournement, totalement dépourvue de logique urbaine ; la moindre réflexion sur l'espace public est absente ; c'est une juxtaposition de stratégies individuelles d'occupation de l'espace, sans aucune possibilité d'appropriation collective qui a pourtant fondé les modes d'habitat traditionnels de Vierzon.



Une organisation dépourvue d'urbanité, une absence de composition

Un réel système de formes urbaines doit être recherché qui permette de " finir la ville " et de composer un tissu de transition entre l'agglomération et la campagne, c'est le "lotissement vert" ou la cité jardin, qui renoue avec les fondements de la tradition ouvrière de Vierzon.



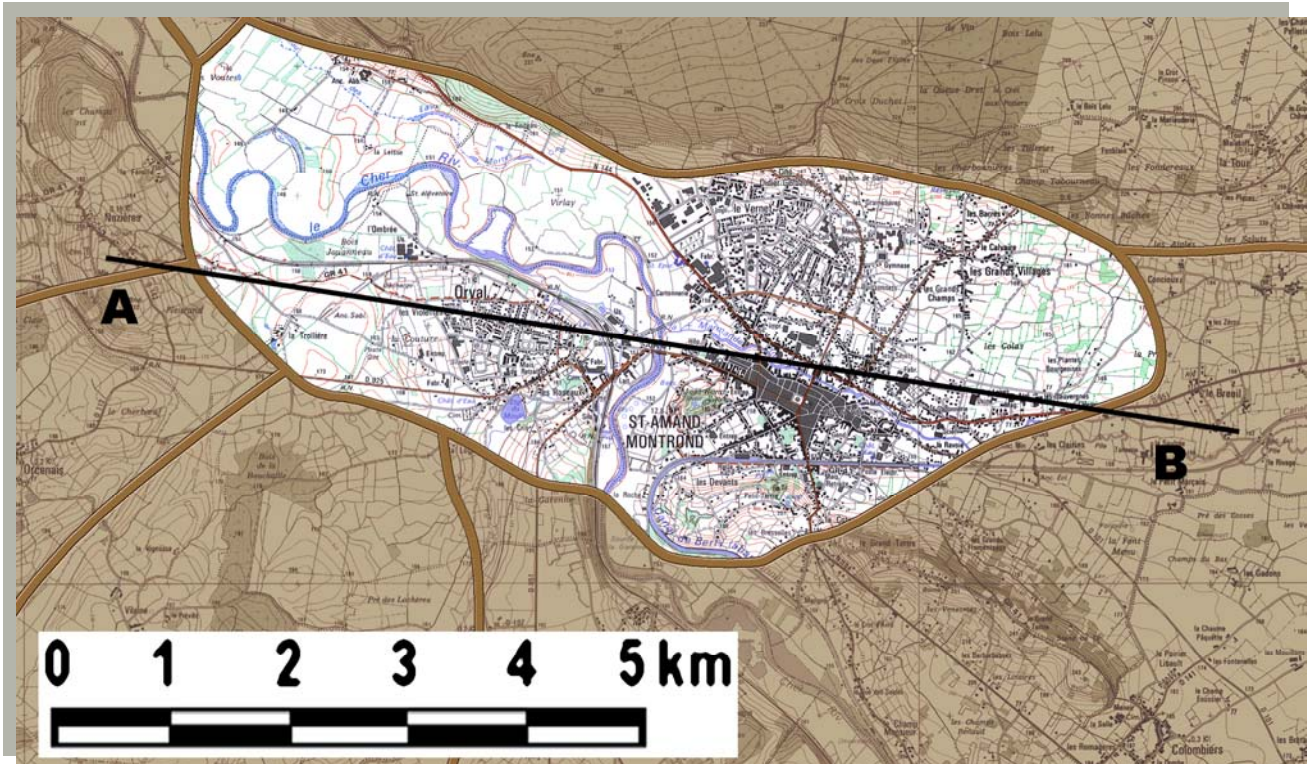
Une autre image des extensions à partir d'un tissu de maisons individuelles : formes urbaines et espace public.

LISTE DES COMMUNES

Brinay
Foëcy
Méreau
Vierzon
Vignoux-sur-Barangeon



7-3 SAINT AMAND MONTROND La sous préfecture aux trois collines



Parmi les trois villes du département, Saint Amand-Montrond est celle qui est le plus fortement dépendante de son site et des modalités de son inscription dans le paysage. La puissante cuesta du Bajocien compose un fond de tableau, haut de ses cent mètres de dénivellement pour le site urbain que ferment au sud trois buttes témoins bien marquées dont l'une fournit à la sous-préfecture son nom de Mont Rond. L'agglomération composée de la ville centre et de sa voisine Orval, sise sur l'autre rive du Cher semble aujourd'hui se situer à la croisée des chemins : le site saturé dans ses limites doit s'interroger sur ses formes futures si l'urbanisation doit poursuivre son développement car inéluctablement elle devra s'installer dans une logique différente de l'actuel équilibre entre le "paysage contenant" et la "ville contenue".



A

COUPE

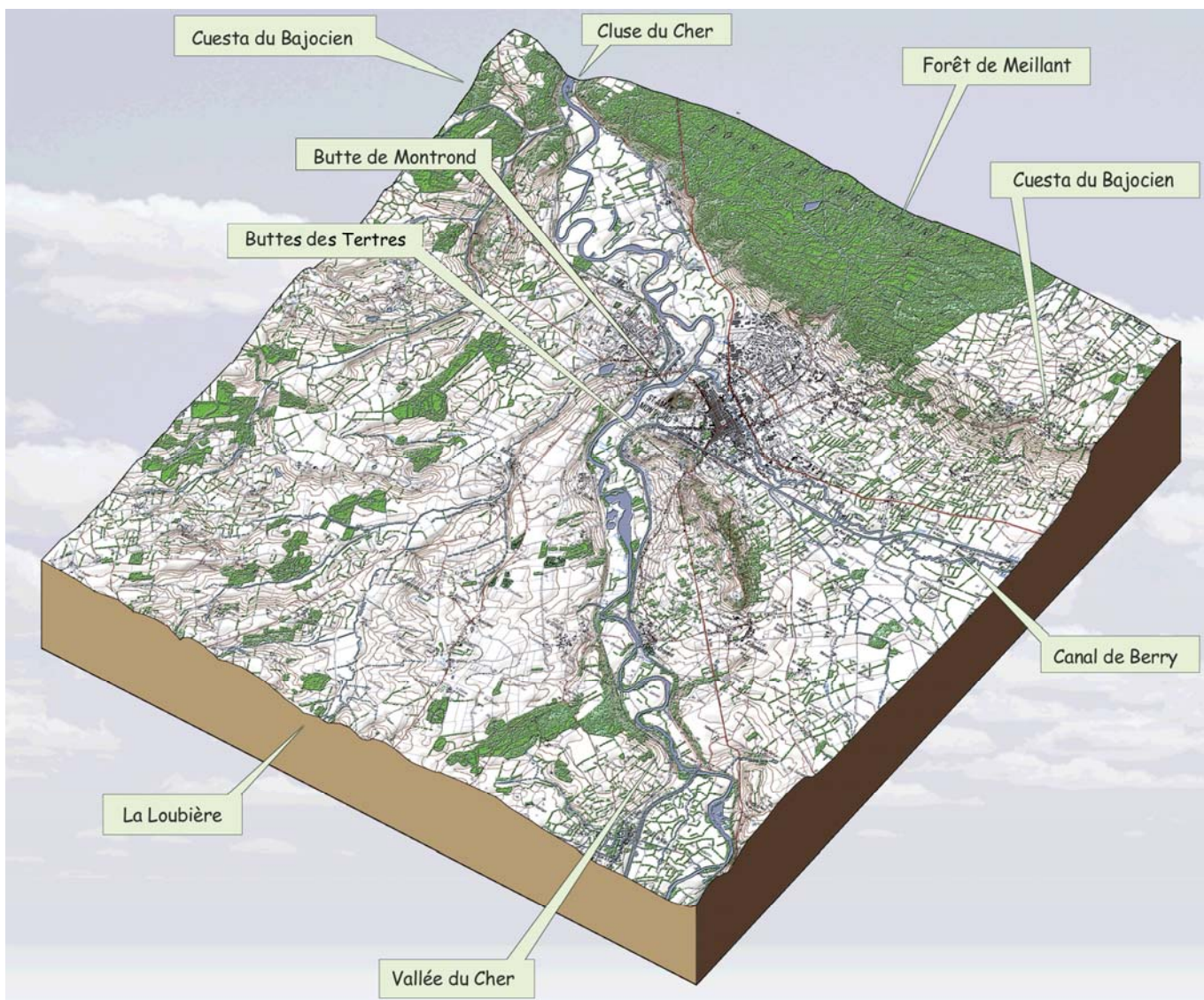
B

Les fondements géographiques

Saint Amand-Montrond doit à la géomorphologie son singulier toponyme : le Mont Rond est une butte témoin très marquée, faite de calcaires durs, façonnée par le recul de la cuesta du Bajocien lors de son creusement par les eaux du Cher et de la Marmande. Le site est fortement déterminé par le relief : la cuesta, d'une amplitude de cent mètres figure une barre puissante qui sert de fond de tableau aux paysages de l'extrême sud du Boischaud. Le

coteau de rive gauche du Cher, la cuesta et trois buttes témoins dessinent le cadre du paysage de la ville : le Mont Rond qui affecte la forme d'une petite calotte sphérique semble une sentinelle qui garde la confluence entre Cher et Marmande tandis qu'au sud les buttes allongées de Grand Tertre et Petit Tertre ferment le site urbain et l'isolent de la vallée du Cher. Le relief de la cuesta se décompose en deux plans, au nord un coteau abrupt

et boisé forme une barrière entre la vallée et le plateau bajocien boisé et au sud un versant plus doux descend vers le cours de la Marmande. Cette rivière serpente entre le pied de versant et les buttes des Tertres avant de rejoindre le Cher au droit du méandre d'Orval ; en aval de cette confluence, le Cher franchit la cuesta par une cluse qui fonde la porte d'entrée dans l'unité 3-7. La vigueur de l'encaissement de la rivière dans la cluse achève de

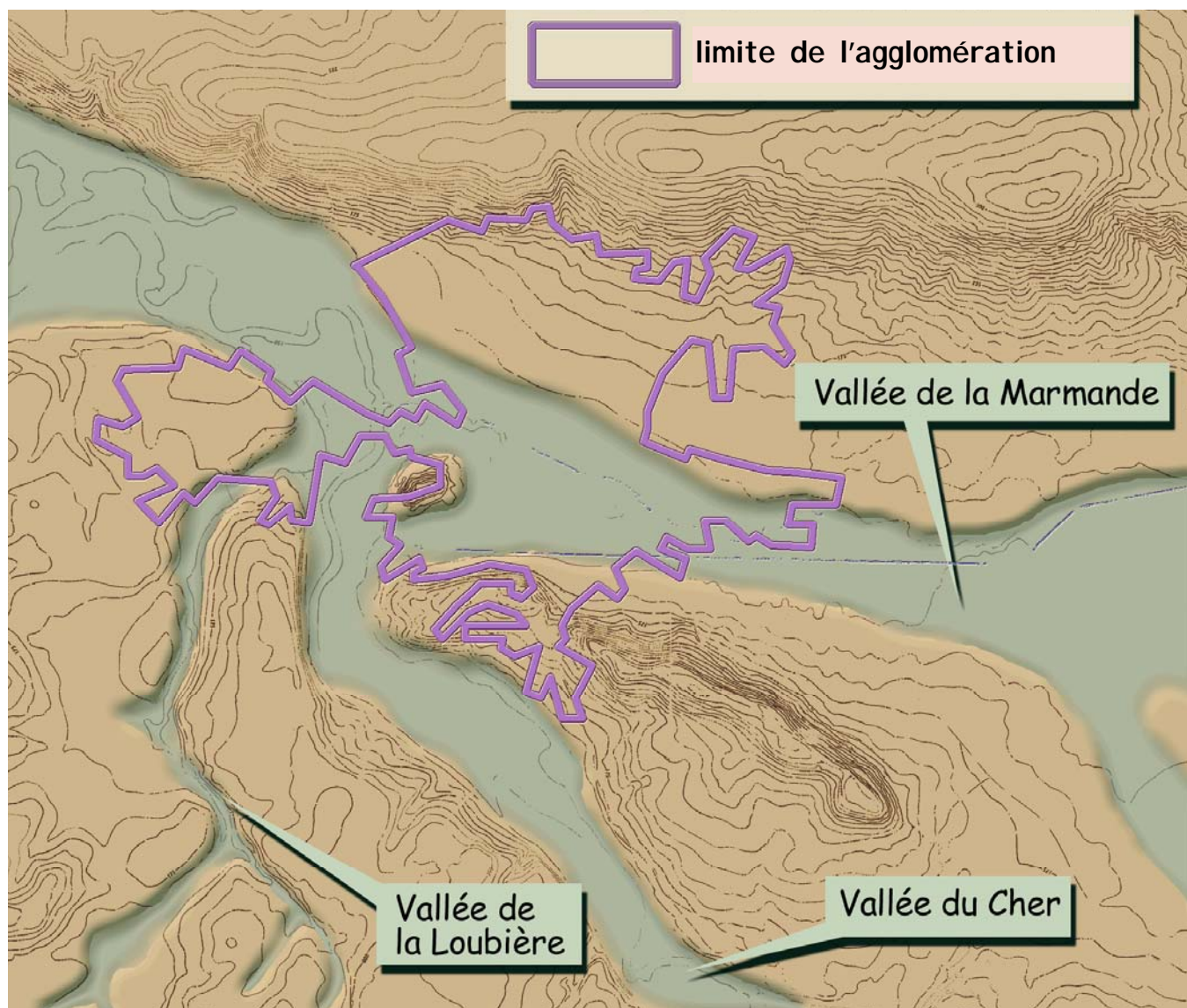


Représentation schématique du site de l'agglomération de Saint Amand

composer les limites topographiques du paysage dans lequel s'est installée l'agglomération de Saint Amand-Montrond, qui occupe les parties

planes et le versant peu pentu du piémont et se compose de Saint Amand et du bourg d'Orval qui lui fait face en rive gauche du Cher.

Les caractéristiques morphologiques du site, fondatrices de la ville sont soulignées par les divers composants du paysage.



L'installation de l'agglomération entre piémont nord et plaine alluviale

Carte 1 : Trois cours d'eau modèlent le site, la Marmande au nord, le Cher, qui butte sur la cuesta et la perce au nord-ouest et la Loubière au sud. Le canal de Berry, en accompagnant le Cher en amont puis après une ample courbe la Marmande, vient souligner le réseau hydrographique.

Carte 2 : Forêt au nord, bocage dense à l'est, bocage régressif à l'ouest encadrent le site urbain comme un résumé de l'évolution des paysages du Boischaud sur lesquels règne la petite sous-préfecture.

Carte 3 : Le centre ville, dense et compact s'étire parallèlement

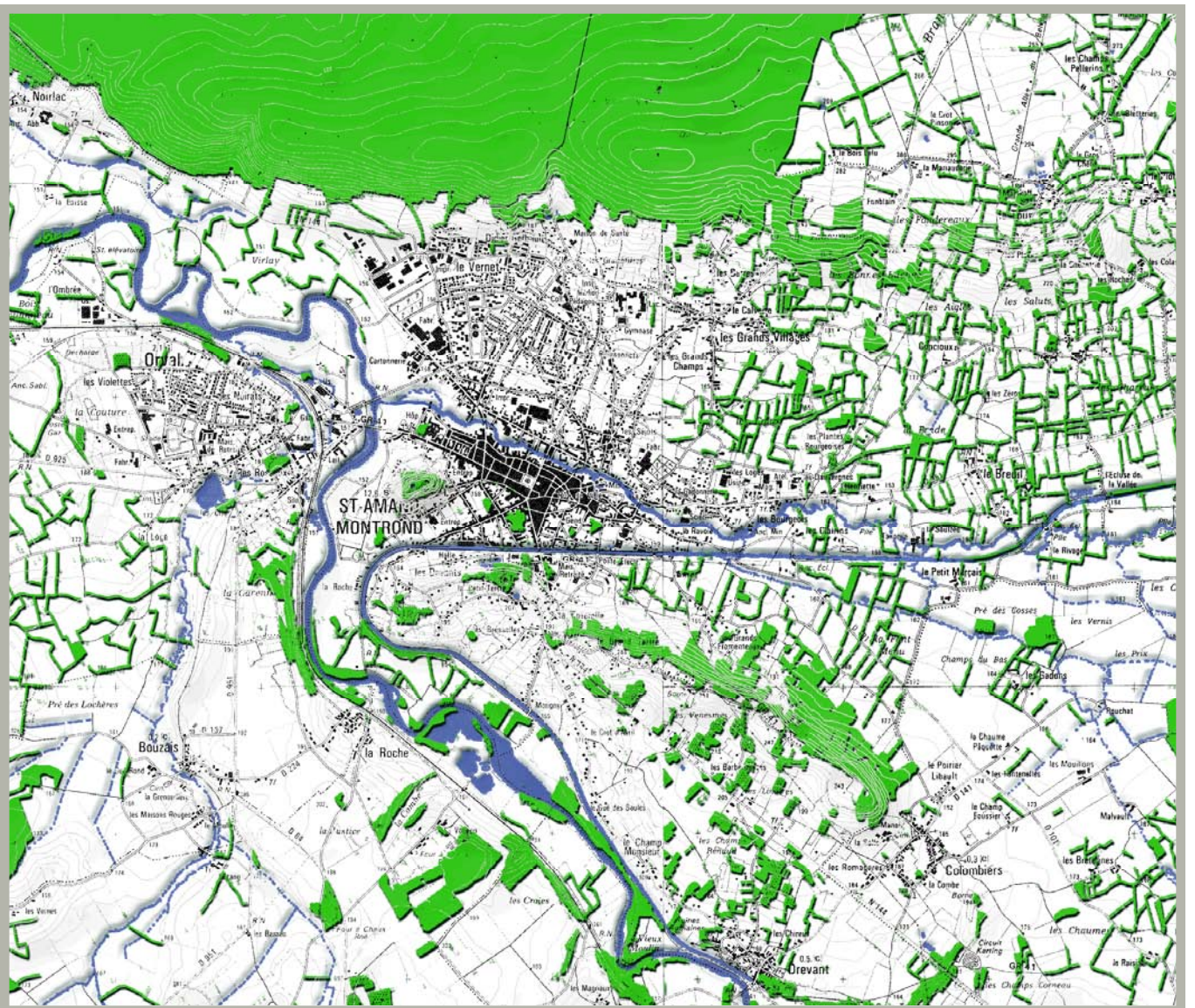
au canal et à la Marmande et se prolonge au sud par des extensions linéaires continues qui buttent sur le canal et le Cher ; au nord et à l'ouest (Orval), l'agglomération s'étend en tache d'huile en un tissu mixte qui perd sa densité à mesure que l'on s'éloigne du centre.



CARTE 1 : réseau hydrographique



CARTE 2 : trame verte



CARTE 4 : Les composants du paysage



CARTE 3 : trame bâtie

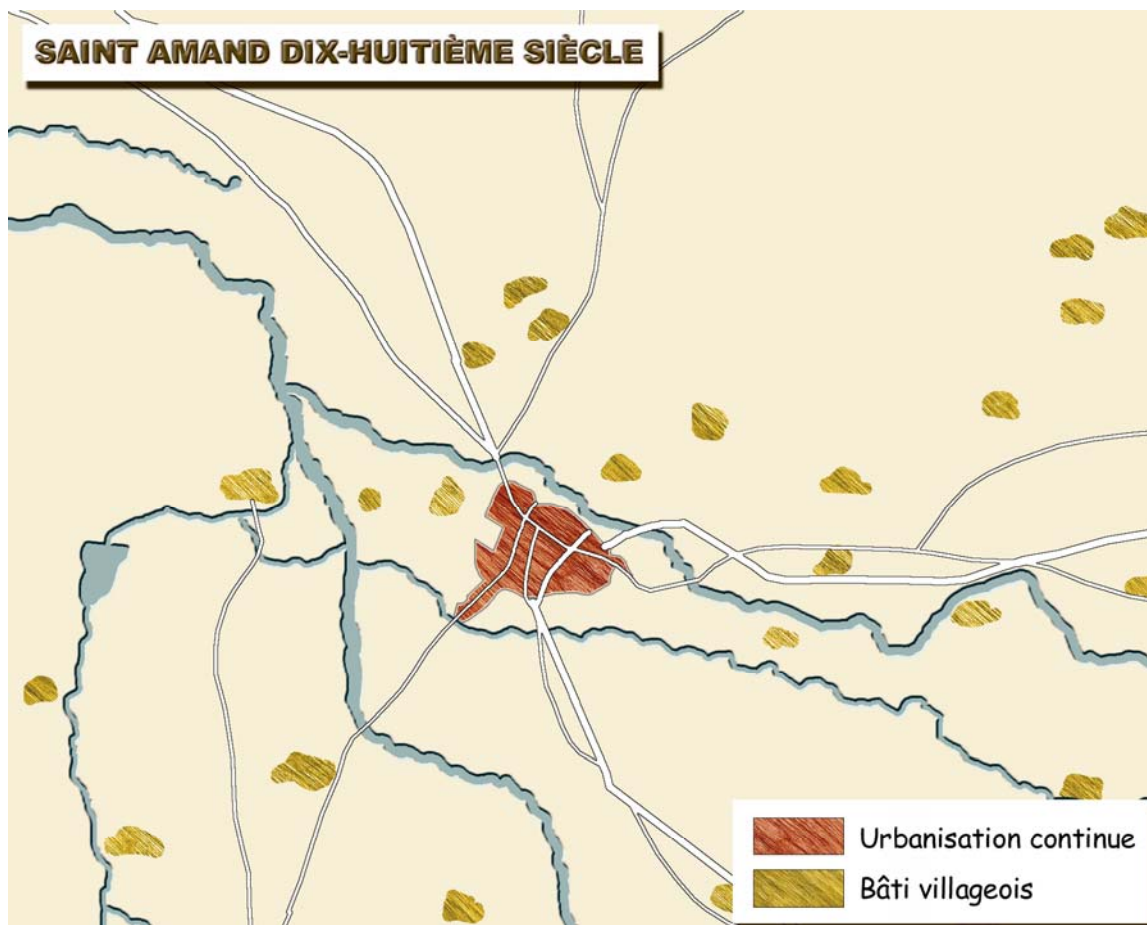
Carte 4 : La carte globale montre une agglomération qui semble avoir totalement exploité son site, butant au nord et au sud sur le relief, à l'ouest sur les vallées pour ce qui concerne Saint Amand et à l'est sur des structures bocagères.

L'accroissement de l'agglomération depuis le dix-huitième siècle

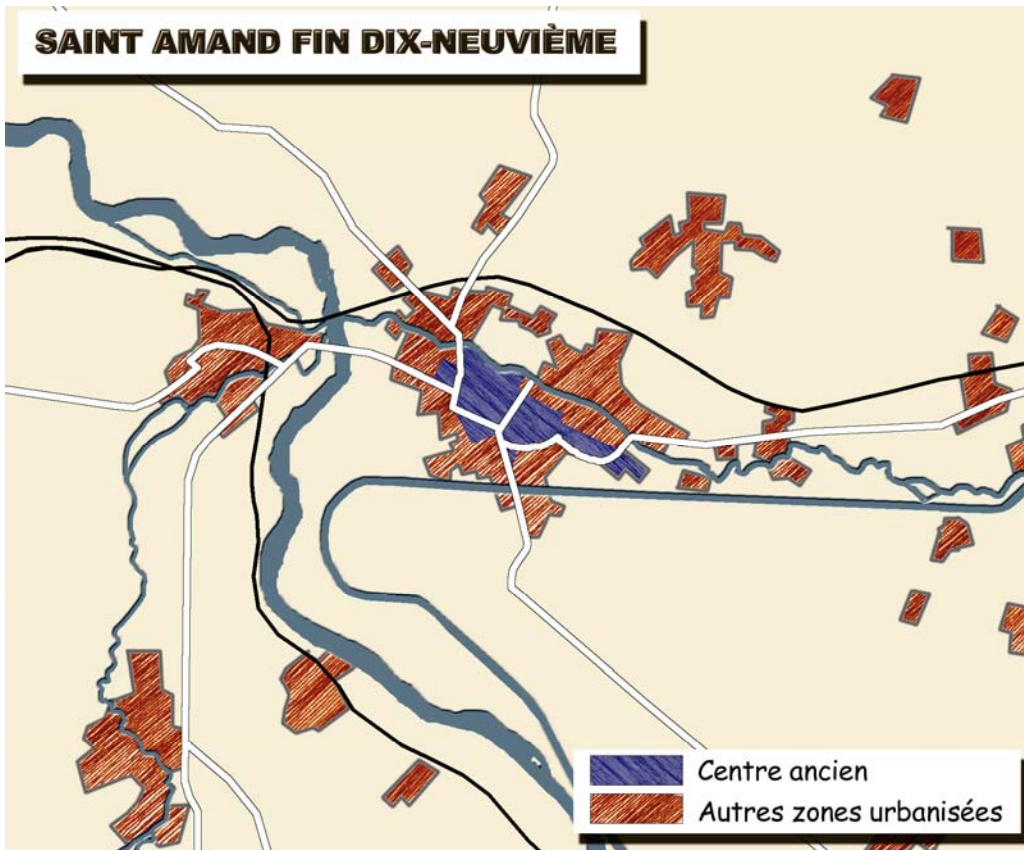
L'urbanisation de Saint Amand s'est déployée dans une logique concentrique (développement en tache

d'huile) depuis son origine ; à la manière d'un liquide qui occupe peu à peu tout le récipient qui lui est offert, Saint Amand semble

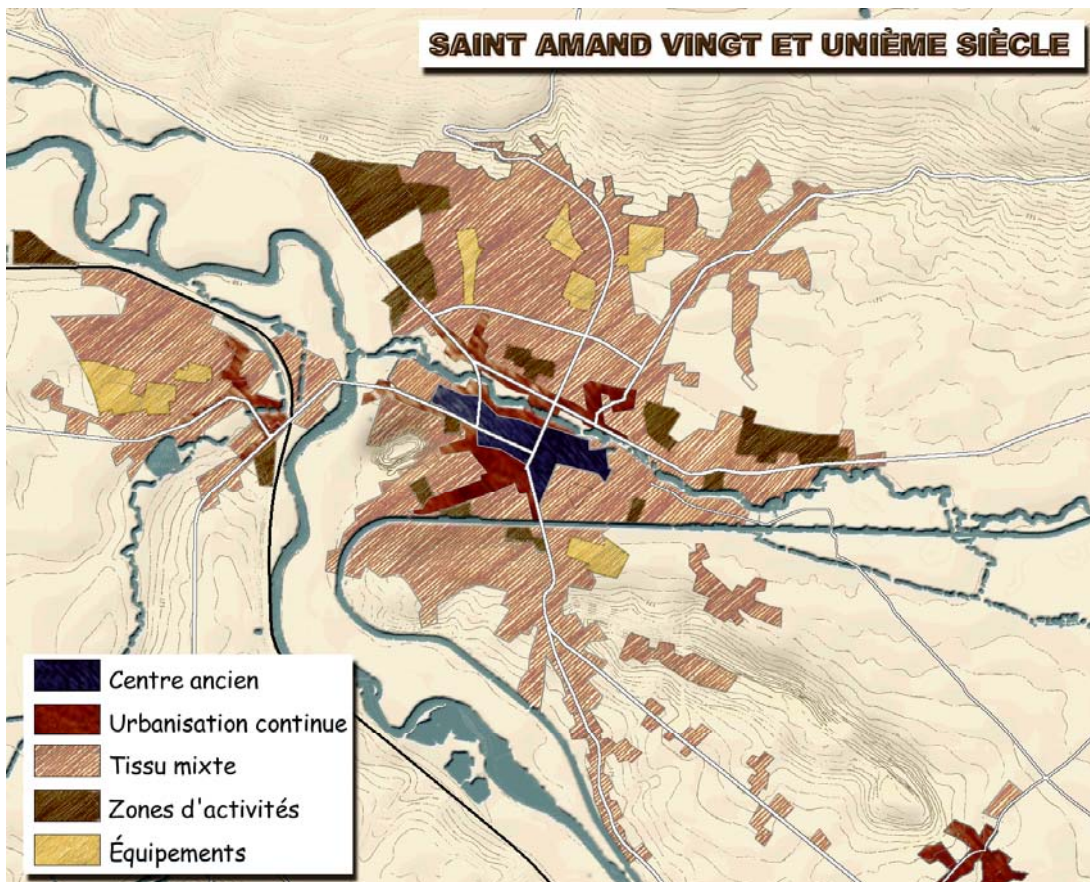
parvenue à l'équilibre entre contenant (le paysage) et contenu (la ville).



D'après la carte de Cassini, le noyau initial entre les bras de la Marmande



Au milieu du dix-neuvième, épaissement de la ville et croissance des bourgs ruraux, en liaison avec la prospérité de l'élevage en Boischaud et fort développement d'Orval, tiré par l'arrivée du chemin de fer et sa conséquence, l'industrialisation



La ville occupe son site avec développement des activités le long des voies de communication et constitution de deux pôles de part et d'autre du Cher

Caractéristiques du paysage urbain, silhouette et perception

Le rapport aux limites et l'inscription dans la topographie fondent l'identité de l'agglomération. Aux portes de la Marche et du Massif Central, pays montueux s'il en est, Saint Amand est la seule des trois villes du département qui fonde son identité sur la

manière dont l'urbanisation occupe la place que lui laisse le relief et se fait ainsi le symbole de la région qui se trouve sous sa tutelle administrative. Sa disposition particulière dans les plis de la cuesta la fait presque toujours percevoir par défaut ou contempler du haut vers le

bas. La ville s'offre au regard à partir des hauteurs qui la dominent ou se fait connaître au détour d'un coteau d'une manière indirecte.

Deux visions complémentaires de Saint Amand :



La vision globale sur la ville depuis les points hauts (ici depuis le sommet de la cuesta)



Quand la ville se devine au détour des reliefs (ici depuis la cluse du Cher)

LES ENJEUX DU PAYSAGE

Si Saint Amand applique à sa manière la théorie des gaz parfaits, ces fluides qui tendent à occuper toute la place qui leur est offerte et ce quelle que soit la taille du vase où l'on prétend les enfermer, la question se pose donc de ses possibilités d'adaptation et de croissance.

En effet par rapport à ses "limites naturelles" la ville semble avoir exploité tout son espace et s'être unie de manière stable avec son paysage. Les extensions éventuelles ne peuvent s'exercer qu'à l'est de Saint Amand ou à l'ouest d'Orval, c'est-à-dire dans le bocage et

pour ce qui concerne la partie est sur une fraction ouverte et très visible du coteau. Des constructions de maisons individuelles ont déjà investi le versant et se montrent d'autant plus que le mouvement général d'ouverture du bocage est ici sensible.



Extensions récentes : maisons individuelles à l'est de Saint Amand

Si l'on veut éviter une dilution des limites de l'agglomération par la généralisation du mitage, il conviendrait de réfléchir à la composition des figures urbaines que pourraient produire des extensions sur ces terrains en vue. Il faut absolument éviter les initiatives individuelles non coordonnées mais au contraire mettre en

œuvre des simulations des divers scénarii possibles d'extension. Il serait souhaitable de prévoir des mesures paysagères d'accompagnement qui visent à recomposer une silhouette cohérente et clairement reliée au paysage environnant, en particulier en utilisant la trame des haies.

Par ailleurs, la visibilité globale que la ville offre d'elle-même impose un grand soin dans les choix d'implantation, d'adaptation au terrain et de morphologie architecturale pour les édifices de grand volume (équipements ou activités), qui constituent des marqueurs essentiels de la forme urbaine.



La grande visibilité de la ville dans son ensemble confère à certains édifices marquants... une responsabilité particulière

LISTE DES COMMUNES

Bouzais
Bruère-Allichamps
Orval
St Amand-Montrond